

# DOCUMENT D'OBJECTIFS

## SITE NATURA 2000 FR 9301610

### « CAP SICIÉ – SIX-FOURS »

🌀 Note de synthèse 🌀



DOCOB validé par le Comité de pilotage du 22 juin 2012  
Version approuvée par le Préfet du Var le 22 juin 2012



## DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR 9301610 « CAP SICIÉ – SIX-FOURS »

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var

Suivi de la démarche : Jean-Marc SALLES (DREAL PACA), Stéphane THOLLON (DDTM du Var), Marc BELLON (DDTM du Var), Nathalie VALLET (DDTM du Var), Patrick ANDREINI (DDTM du Var – DML), Nathalie COQUELET (DDTM du Var – DML), Martine GENDRE (DREAL PACA), Aurore REBOULEAU (Préfecture Maritime).

### OPÉRATEUR NATURA 2000

Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée – Service Environnement

Chargés de mission : Baptiste ALGOËT (partie terrestre), Magali ROUX (partie marine)

### RÉDACTION DE LA NOTE DE SYNTHÈSE

Rédaction / Coordination / Synthèse : Baptiste ALGOËT, Magali ROUX

Contribution / Relecture : Michel BARRIAU, Catherine FOULEX, Matthieu LASCÈVE

Validation scientifique : Marcel BARBERO (partie terrestre), Denise BELLAN-SANTINI (partie marine) et les membres du Conseil Scientifique régional du Patrimoine Naturel PACA

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Service Environnement de Toulon Provence Méditerranée, Andromède Océanologie

### RÉFÉRENCE À UTILISER

ALGOËT B., ROUX M., 2012 – *Site Natura 2000 FR 9301610 "Cap Sicié – Six-Fours" – Document d'Objectifs – Note de synthèse*. Toulon Provence Méditerranée, 51 p.

# SOMMAIRE

<b>1. AVANT-PROPOS</b> .....	<b>6</b>
<b>2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>7</b>
<b>2.1. Le dispositif Natura 2000</b> .....	<b>7</b>
<b>2.2. Le contenu du DOCOB</b> .....	<b>7</b>
<b>2.3. La démarche Natura 2000 sur le site du Cap Sicié</b> .....	<b>8</b>
2.3.1. Calendrier.....	8
2.3.2. Réunions d'information et de concertation.....	8
<b>3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE</b> .....	<b>9</b>
<b>4. LE PATRIMOINE NATUREL</b> .....	<b>11</b>
<b>4.1. Milieu terrestre</b> .....	<b>11</b>
4.1.1. Habitats terrestres d'intérêt communautaire .....	11
4.1.2. Espèces terrestres d'intérêt communautaire.....	17
<b>4.2. Milieu marin</b> .....	<b>18</b>
4.2.1. Habitats marins d'intérêt communautaire.....	18
4.2.2. Espèces marines d'intérêt communautaire .....	23
<b>5. LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES</b> .....	<b>24</b>
<b>6. FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DU SITE</b> .....	<b>28</b>
<b>7. LES ENJEUX DE CONSERVATION</b> .....	<b>33</b>
<b>7.1. Milieu terrestre</b> .....	<b>33</b>
<b>7.2. Milieu marin</b> .....	<b>35</b>
<b>8. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION</b> .....	<b>37</b>
<b>8.1. Milieu terrestre</b> .....	<b>37</b>
<b>8.2. Milieu marin</b> .....	<b>38</b>
<b>8.3. Objectifs de conservation transversaux</b> .....	<b>38</b>
<b>9. LES OBJECTIFS DE GESTION</b> .....	<b>39</b>
<b>9.1. Milieu terrestre</b> .....	<b>39</b>
<b>9.2. Milieu marin</b> .....	<b>40</b>
<b>10. LES MESURES DE GESTION</b> .....	<b>41</b>
<b>11. SYNTHÈSE FINANCIÈRE</b> .....	<b>46</b>
<b>12. FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR</b> .....	<b>51</b>

# LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Principales étapes de l'élaboration du DOCOB du site du Cap Sicié.....	8
<b>Tableau 2</b> : Réunions de concertation organisées .....	8
<b>Tableau 3</b> : Présentation générale synthétique du site Natura 2000 du Cap Sicié .....	10
<b>Tableau 4</b> : Présentation synthétique des habitats terrestres d'intérêt communautaire .....	16
<b>Tableau 5</b> : Présentation synthétique des espèces terrestres d'intérêt communautaire .....	17
<b>Tableau 6</b> : Présentation synthétique des habitats marins d'intérêt communautaire.....	22
<b>Tableau 7</b> : Présentation synthétique des espèces marines d'intérêt communautaire.....	23
<b>Tableau 8</b> : Présentation synthétique des activités socio-économiques .....	27
<b>Tableau 9</b> : Quantification des impacts des activités humaines sur les habitats naturels .....	29
<b>Tableau 10</b> : Quantification des impacts des activités humaines sur les espèces .....	30
<b>Tableau 11</b> : Interrelations entre les habitats et les facteurs naturels ou humains.....	31
<b>Tableau 12</b> : Interrelations entre les espèces et les facteurs naturels ou humains .....	32
<b>Tableau 13</b> : Enjeux de conservation hiérarchisés des habitats terrestres .....	33
<b>Tableau 14</b> : Enjeux de conservation hiérarchisés des espèces terrestres .....	34
<b>Tableau 15</b> : Enjeux de conservation des habitats marins d'intérêt communautaire.....	35
<b>Tableau 16</b> : Objectifs de conservation du milieu terrestre .....	37
<b>Tableau 17</b> : Objectifs de conservation du milieu marin .....	38
<b>Tableau 18</b> : Objectifs de conservation transversaux.....	38
<b>Tableau 19</b> : Tableau de croisement entre les objectifs de gestion et les objectifs de conservation...	39
<b>Tableau 20</b> : Tableau de croisement entre les objectifs de gestion et les objectifs de conservation...	40
<b>Tableau 21</b> : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion sur la partie terrestre du site (contrats Natura 2000, MAE et bonnes pratiques) .....	46
<b>Tableau 22</b> : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion sur la partie terrestre du site (missions d'animation, études et suivis).....	47
<b>Tableau 23</b> : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion communes aux parties terrestre et marine du site .....	47
<b>Tableau 24</b> : Récapitulatif financier des mesures de gestion sur la partie marine du site .....	48
<b>Tableau 25</b> : Coût total par type de mesures spécifiques à la partie terrestre .....	49
<b>Tableau 26</b> : Coût total par type de mesures spécifiques à la partie marine.....	49
<b>Tableau 27</b> : Coût total des missions d'animation communes aux milieux terrestre et marin.....	49
<b>Tableau 28</b> : Coût global par type de mesure (parties terrestre et marine).....	49
<b>Tableau 29</b> : Coût total annualisé sur 5 ans par type de mesures spécifiques la partie terrestre.....	50
<b>Tableau 30</b> : Coût total annualisé sur 5 ans par type de mesures spécifiques à la partie marine .....	50
<b>Tableau 31</b> : Coût total annualisé sur 5 ans des missions d'animation communes aux milieux terrestre et marin .....	50
<b>Tableau 32</b> : Coût total global annualisé sur 5 ans par type de mesure (parties terrestre et marine)..	50
<b>Tableau 33</b> : Synthèse des missions de l'animateur et répartition prévisionnelle de sa charge de travail.....	51

# 1. AVANT-PROPOS

Ce document constitue la note de synthèse du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 du Cap Sicié (FR 9301610 « Cap Sicié – Six-Fours ») et a pour objectif de résumer à la fois le Tome 1 « Diagnostic, enjeux et objectifs » et le Tome 2 « Plan d'actions » du DOCOB.

Il s'agit d'une annexe du document final, au même titre que :

- les fiches descriptives des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ;
- les fiches descriptives des activités humaines ;
- l'atlas cartographique.

## 2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### 2.1. LE DISPOSITIF NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels composé des sites les plus remarquables de l'Union européenne. Son objectif est de préserver la biodiversité sur le territoire des 27 pays européens, par le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces floristiques et faunistiques d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable. En outre, Natura 2000 a pour ambition de concilier le maintien de la diversité biologique avec la pratique des activités humaines par la mise en œuvre d'une gestion appropriée, et s'inscrit ainsi dans une démarche globale de développement durable.

Chaque État européen a pu définir la démarche mise en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre des directives communautaires. Celle choisie par la France est basée sur la gouvernance et la concertation par l'intermédiaire d'un comité de pilotage (COFIL) chargé de produire un document d'objectif (DOCOB).

### 2.2. LE CONTENU DU DOCOB

Le DOCOB est un document de diagnostic et constitue un outil d'orientation pour la gestion du site. En région PACA, il est composé de plusieurs documents :

- le Tome 0, qui constitue un état des lieux du site : il servira d'état initial de référence, et porte à la fois sur les caractéristiques biologiques et sur les aspects socio-économiques
- le Tome 1, qui établit un diagnostic biologique et socio-économique du site : il analyse et explique l'état actuel du site, définit et hiérarchise les enjeux de conservation, et identifie les objectifs de conservation à atteindre.
- le Tome 2 : il s'agit d'un « plan d'actions » qui définit les objectifs et la stratégie de gestion, prévoit les mesures permettant d'atteindre ces objectifs et définit les priorités d'action et les dispositifs financiers correspondants.
- des annexes : fiches habitats/espèces, atlas cartographique, comptes-rendus, documents de communication, informations socio-économiques détaillées, registre des actions de concertation, etc.
- la note de synthèse.

Chaque grande étape de l'élaboration du DOCOB est suivie et validée par le Comité de pilotage.

Le DOCOB préconise également dans le Tome 2 les mesures qui doivent être mises en œuvre pour permettre le suivi de l'état de conservation des espèces et habitats du site. C'est sur la base de ce suivi que sera ensuite effectuée l'actualisation du DOCOB.

## 2.3. LA DÉMARCHE NATURA 2000 SUR LE SITE DU CAP SICIÉ

### 2.3.1. Calendrier

Étapes	Périodes
Réalisation des cahiers des charges pour les inventaires naturalistes (milieu marin)	Mai – Juin 2008
Réalisation des cahiers des charges pour les inventaires naturalistes (milieu terrestre)	Octobre – Décembre 2008
Début des inventaires biologiques du milieu marin	Décembre 2008
Début des inventaires biologiques du milieu terrestre	Avril 2009
Fin des inventaires biologiques du milieu marin	Novembre 2009
Début de l'étude socio-économique	Novembre 2009
Fin des inventaires biologiques du milieu terrestre	Juillet 2010
Fin de l'étude socio-économique	Octobre 2010
Définition des enjeux et des objectifs de conservation du site	Décembre 2010 – Janvier 2011
Comité technique de validation des enjeux et objectifs de conservation	19 janvier 2011
Présentation du Tome 1 en groupe de travail CSRPN	17 mars 2011
Groupes de travail pour la définition des mesures de gestion	Août 2011

*Tableau 1 : Principales étapes de l'élaboration du DOCOB du site du Cap Sicié*

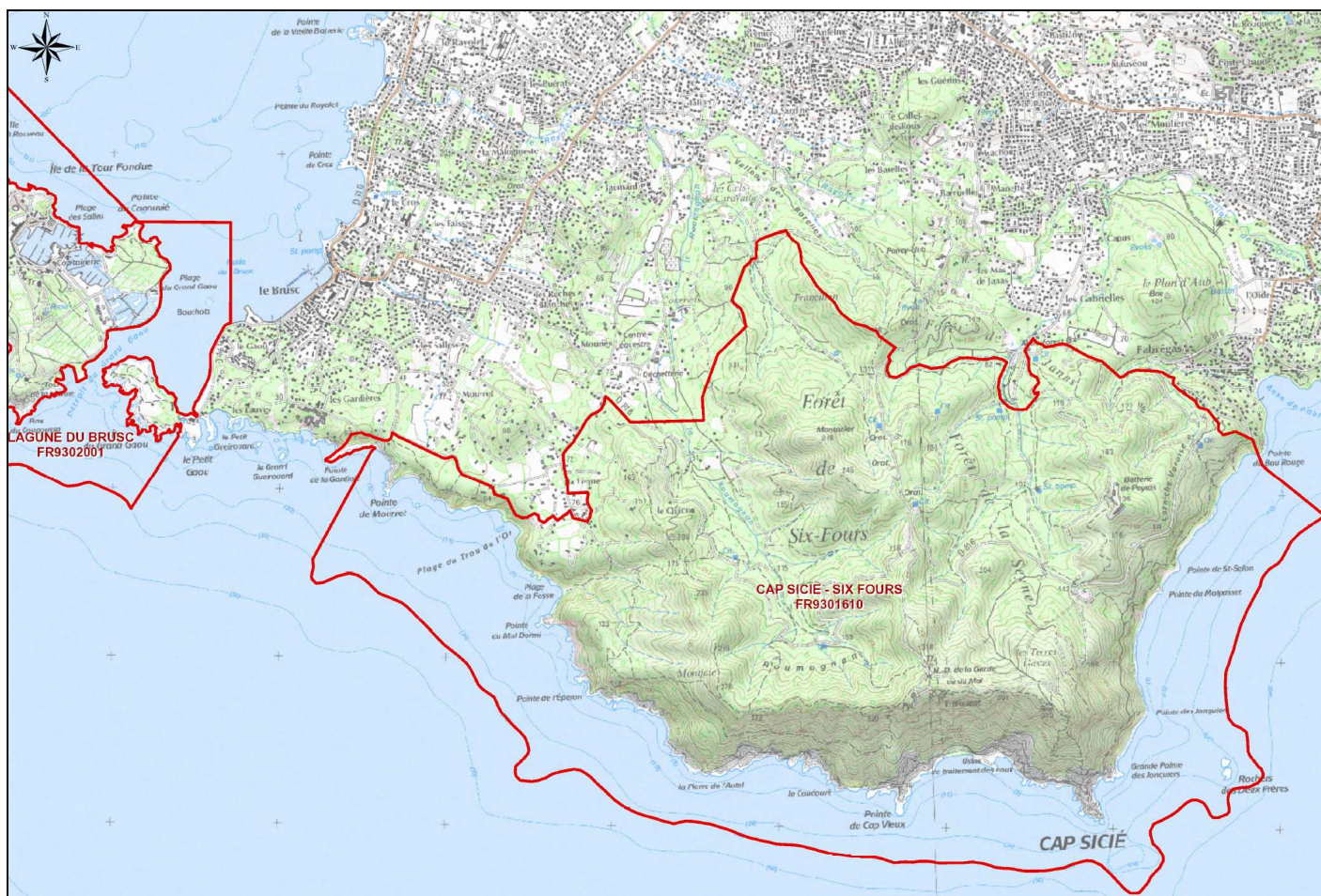
### 2.3.2. Réunions d'information et de concertation

Date	Type	Ordre du jour
23 novembre 2007	COPIL	Réunion d'installation du COPIL
27 novembre 2009	COPIL	Présentation des résultats des inventaires biologiques marins et de la démarche envisagée
29 janvier 2010	Réunion d'information des acteurs	Présentation du dispositif Natura 2000, des résultats des inventaires biologiques marins et de la démarche à venir
25 novembre 2010	Réunion d'information des acteurs	Présentation des résultats des inventaires naturalistes terrestres et du diagnostic socio-économique ; propositions des enjeux et objectifs de conservation
12 mai 2011	COPIL	Validation du Tome 1 du DOCOB
22 juin 2012	COPIL	Validation du Tome 2 du DOCOB

*Tableau 2 : Réunions de concertation organisées*



### 3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE



Périmètre du site Natura 2000 du Cap Sicié




<b>Situation géographique</b>	Région PACA ; département du Var ; communes de La Seyne-sur-Mer et de Six-Fours-les-Plages.
<b>Superficie</b>	1 340 ha, dont 911,2 ha terrestres et 428,8 ha marins.
<b>Climat</b>	Typiquement méditerranéen caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Deux régimes de vents sont prépondérants : le mistral (nord-ouest) et le vent d'est.
<b>Géologie</b>	Massif principalement constituée de phyllades et quartzophyllades, formations schisteuses riches en silice et fortement sensibles à l'érosion.
<b>Hydrographie</b>	Deux vallons principaux traversent le massif, comportant de nombreuses sources alimentent plusieurs cours d'eau temporaires de faible importance.
<b>Bathymétrie</b>	Fonds marins relativement profonds rapidement. Deux accidents notables : sèche de Sicié (haut fond situé à 300 m dans le prolongement du Cap Sicié) et rochers des Deux Frères émergeant à 500 m de la pointe des Jonquiers.
<b>Courantologie</b>	Site soumis au courant général « Liguro-Provençal », orienté Est-Ouest. Courants de surface fortement liés au régime des vents Dans la baie de Sicié : courants tourbillonnaires à l'origine d'un fort brassage des eaux.
<b>Foncier</b>	Massif forestier principalement communal, à l'exception de quelques enclaves. Les propriétés privées sont représentées en périphérie du massif, principalement au sud-ouest du site. La partie marine du site correspondant intégralement au domaine public maritime.
<b>Documents d'urbanisme</b>	PLU de La Seyne-sur-Mer, arrêté le 27/08/2007 et révisé le 15/12/2010. POS de Six-Fours-les-Plages, arrêté le 26/06/1996 ; PLU en cours d'élaboration. La majorité du site est classé comme zone naturelle inconstructible et appartient aux espaces boisés classés. SCoT Provence Méditerranée, approuvé le 16/10/2009 Volet maritime du SCOT Provence Méditerranée en cours d'élaboration.
<b>Outils de gestion</b>	Contrat de Baie de la rade de Toulon (2 <sup>ème</sup> contrat en préparation) Programme SUBMED (aménagement des sites de plongée avec des mouillages écologiques) PIDAF du massif du Cap Sicié, révisé en 2009-2010, en cours de validation Aménagement forestier du massif communal actuellement en cours de révision
<b>Risques naturels</b>	Le risque le plus important est le risque d'incendie de forêt, évalué et encadré par le PIDAF du massif du Cap Sicié, révisé en 2009 – 2010 et en cours de validation. Risque de mouvement existant au niveau des falaises Sud et Est du massif
<b>Zonage environnemental</b>	Site classé « Cap Sicié et ses abords » par décret du 20 juin 1989 4 ZNIEFF : ZNIEFF terrestre de type I « Flanc sud du Cap Sicié », ZNIEFF terrestre de type II « Cap Sicié », ZNIEFF marine de type I « Îlot des Deux Frères », ZNIEFF marine de type II « Falaise de la Lecque au Brusca ». Espace Naturel Sensible du Mont Salva Site Natura en mer « Embiez – Cap Sicié » FR 9301997





*Tableau 3 : Présentation générale synthétique du site Natura 2000 du Cap Sicié*




## 4. LE PATRIMOINE NATUREL




### 4.1. MILIEU TERRESTRE




#### 4.1.1. Habitats terrestres d'intérêt communautaire

Fiche Habitat	Libellé Natura 2000-EUR15 : Libellé cahier d'habitat + Photographie	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code CORINE	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Surface sur le site (ha)	Proportion sur le site	Présentation synthétique
FH1	<p>Falaises côtières cristallines méditerranéennes avec <i>Limonium spp.</i> endémiques : végétation des fissures des falaises cristallines</p> 	1240-2	Groupements des falaises méditerranéennes	18.22	Végétation des falaises côtières soumises aux embruns	34,70	3,80 %	<p>Végétation halophile des falaises et des littoraux rocheux de la Méditerranée. Habitat endémique de Provence.</p> <p>L'habitat, typique et bien développé sur la zone d'étude, regroupe l'ensemble des végétations pérennes des fissures des rochers côtiers soumis aux embruns salés.</p> <p>État de conservation satisfaisant sur le site malgré sa vulnérabilité vis-à-vis du piétinement littoral lié à la surfréquentation saisonnière (accès aux plages), de la progression de végétaux introduits et envahissants, et vraisemblablement vis-à-vis des embruns pollués.</p> <p>Dynamique globalement stable, mais régressive dans les secteurs soumis à ces facteurs défavorables.</p>
FH2	<p>Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets de falaises : garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Provence calcaire</p> 	5410-1	Phryganes de la Provence calcaire	33.11	Phryganes des pentes littorales	1,54	0,17 %	<p>Végétation épineuse en coussinets (« phrygane ») adaptée aux embruns marins et marquée par la présence de l'Astragale de Marseille et parfois du Plantain en alène, deux espèces rares et protégées.</p> <p>Formations varoises isolées et discontinues, probablement relictuelles, situées ici en limite orientale de leur distribution française.</p> <p>L'habitat est assez peu menacé sur le site où il se maintient dans les zones les plus inaccessibles (bon état de conservation). Vulnérabilité localisée cependant vis-à-vis du piétinement littoral lié à la surfréquentation saisonnière (promenade sur le sentier littoral, accès aux plages...), de la progression de végétaux introduits et envahissants (<i>Carpobrotus edulis</i>), et vraisemblablement vis-à-vis des embruns pollués, ces facteurs pouvant induire localement une dynamique régressive.</p>
FH3	<p>Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets de falaises : garrigues et pré-maquis des falaises littorales thermo-méditerranéennes de la Provence cristalline</p> 	5410-2	Phryganes de la Provence cristalline	33.12	Pré-maquis littoral à Barbe de Jupiter	0,17	0,02 %	<p>Pré-maquis à Barbe-de-Jupiter occupant localement la ceinture halorésistante supérieure du littoral.</p> <p>Ce type d'habitat, représentatif du domaine biogéographique méditerranéen, est extrêmement rare en France et localisé sur quelques sites en Provence (Var essentiellement) et en Corse. Compte tenu de sa rareté et des nombreuses pressions humaines qui l'environnent, il est en danger de disparition sur le littoral provençal.</p> <p>Le site du Cap Sicié constitue l'ébauche de cet habitat avant les formations bien développées situées plus à l'est, du littoral des Maures à l'Estérel.</p> <p>État de conservation assez bon ; habitat en voie de colonisation lente par les Pins d'Alep.</p>

Fiche Habitat	Libellé Natura 2000-EUR15 : Libellé cahier d'habitat + Photographie	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code CORINE	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Surface sur le site (ha)	Proportion sur le site	Présentation synthétique
FH4	Prés salés méditerranéens des hauts niveaux 	1410-2	Prés salés méditerranéens à <i>Juncus maritimus</i> et <i>Juncus acutus</i>	15.51	Fourrés halophiles à <i>Juncus acutus</i>	0,20	0,02 %	Petits fourrés salés très ponctuels de <i>Juncus acutus</i> , en situations subhumides et subnitrophiles. Distribution très localisée à la faveur de suintements sur les rochers littoraux soumis aux embruns. Forme extrêmement simplifiée du groupement de prés salés méditerranéens. Habitat peu individualisé et à caractère anecdotique sur le site ; il est néanmoins original et contribue à la forte valeur patrimoniale de la zone. Habitat peu menacé car peu sensible au piétinement ; vulnérabilité potentielle au développement de végétaux introduites ; dynamique naturelle stable.
FH5	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i> : junipérais littorales à Genévrier turbiné de France continentale 	5210-4	Matorral arborescent à <i>Juniperus lycia</i>	32.1322	Junipérais littorales à Genévrier turbiné	3,73	0,41 %	Formations littorales thermophiles à Genévrier turbiné, plus ou moins hautes et denses, généralement piquetées sur les milieux ouverts littoraux. L'habitat est essentiellement présent sur la partie littorale ouest du site. Ailleurs, le Genévrier turbiné est représenté de façon trop sporadique pour constituer un habitat à part entière. Globalement, il reste assez marginal sur le site, mais contribue à la valeur patrimoniale des milieux sur lesquels il est présent. Dynamique naturelle stable ; habitat naturellement préservé par son inaccessibilité, mais localement en régression en raison de l'érosion liée au piétinement au niveau des accès aux plages.
FH6	Forêts à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i> : Peuplements à Oléastre, Lentisque de la côte varoise 	9320-1	- Fruticées à Oliviers et Lentisques - Fourrés à Myrtes	32.211 32.218	Brousse littorale à Lentisque de la côte varoise	38,24	4,18 %	Végétations thermoméditerranéennes à Pistachier lentisque, plus ponctuellement à Oléastre : « Oléolentisque côtier ». Développées généralement sous la forme d'une brousse littorale discontinue, à la faveur des ambiances les plus thermophiles à température tamponnée par la mer. Habitat littoral typique de la zone de transition entre les phryganes littorales et les maquis. Des formations à Myrte peuvent également se développer à l'intérieur des terres dans certains fonds de vallons aux conditions humides et confinées. L'oléolentisque côtier est l'habitat privilégié du Palmier nain et de la Lavatère maritime, dont les formations sur pelouses en constituent l'un des faciès de dégradation. Habitat en bon état de conservation ; dynamique naturelle d'évolution lente vers les pinèdes littorales, ou vers les pelouses thermophiles en cas de perturbations récurrentes.
FH7	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique : Falaises mésoméditerranéennes siliceuses de Provence 	8220-18	Falaises siliceuses provenço-ibériques (et corses)	62.28	Végétation thermophile des pentes rocheuses siliceuses	32,88	3,60 %	Végétation des rochers siliceux (phyllades du Cap Sicié). Occupe les fissures étroites dans la roche. Recouvrement végétal faible, généralement inférieur à 50%, dominé par les herbacées. Les espèces ligneuses du maquis n'apparaissent que dans les fentes les plus larges. Habitat fréquent sur le site, à la faveur des zones rocailluses et des affleurements rocheux. Peu menacé dans l'ensemble, sauf localement par la dynamique d' <i>Opuntia stricta</i> . État de conservation excellent ; dynamique naturelle stable.

Fiche Habitat	Libellé Natura 2000-EUR15 : Libellé cahier d'habitat + Photographie	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code CORINE	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Surface sur le site (ha)	Proportion sur le site	Présentation synthétique
FH8	<p>*Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i></p> <p>Pelouses à thérophytes méditerranéennes Mésothermes</p> <p>Ourlets méditerranéens mésothermes à Brachypode rameux de Provence et des Alpes-Maritimes</p> 	*6220-1	Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale	34.51	Pelouses xériques à annuelles et bulbeuses	15,42	1,69 %	<p>Pelouses siliceuses de l'ouest méditerranéen, riches en espèces végétales annuelles et vivaces.</p> <p>Physionomie rase. Généralement observées en mosaïque avec les maquis dont elles occupent les zones ouvertes et les replats à sols squelettiques.</p> <p>Grande richesse biologique et valeur patrimoniale importante.</p> <p>Systèmes stables ou hérités d'activités anciennes (pâturages extensifs), d'incendies répétés...</p> <p>État de conservation moyen, lié à la dynamique naturelle relativement rapide d'embroussaillage par les ligneux du maquis.</p> <p>Certaines actions actuelles de débroussaillage pour la DFCI sont profitables à l'habitat et pourraient être confortées par des mesures de pastoralisme ovin.</p>
FH9	<p>*Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i></p> 	*6220	Steppes à <i>Andropogon</i>	34.634	Pelouses thermo méditerranéennes de pentes littorales	33,14	3,63 %	<p>Pelouses siliceuses littorales de l'ouest méditerranéen.</p> <p>Physionomie assez rase. Généralement observées en mosaïque avec l'Oléolentisque dont elles constituent l'un des stades de dégradation à sols squelettiques en position littorale.</p> <p>Composition originale en espèces thermophiles mais richesse en espèces assez limitée du fait des fortes contraintes physiques.</p> <p>Grande valeur patrimoniale liée à l'originalité biogéographique et à la présence d'espèces rares.</p> <p>Habitat en bon état de conservation, faiblement sensible aux perturbations ; dynamique naturelle d'évolution très lente en brousse littorale, puis en pinède de Pin d'Alep.</p>
FH10	<p>Mares temporaires méditerranéennes</p> <p>*Mares temporaires méditerranéennes à <i>Isoètes</i> (<i>Isoetion</i>)</p> 	*3170-1	Petits gazons amphibies méditerranéens	22.341	Mares temporaires à <i>Isoètes duriei</i>	0,11	0,00 %	<p>Habitat d'importance prioritaire se développant dans les dépressions temporairement inondées et les bordures de ruisseaux temporaires.</p> <p>Pelouses oligotrophes amphibies, au caractère éphémère et à expression variable en fonction des variations inter-annuelles d'hygrométrie.</p> <p>Une seule zone a été identifiée sur le site occupant une très petite surface où elle est très étroitement imbriquée à une pelouse mésophile à <i>Serapias spp.</i></p> <p>Grande valeur biogéographique : il s'agit de la mention la plus occidentale de l'<i>Isoètes duriei</i> dans le Var et en PACA, sa présence étant auparavant inconnue sur ce site.</p> <p>Valeur patrimoniale liée à la spécificité écologique de l'habitat, à sa rareté et à la présence d'espèces rares et protégées.</p> <p>Bon état de conservation (<i>a priori</i>) ; dynamique naturelle globalement stable, mais la composition floristique peut évoluer rapidement vers des habitats plus xérophiles, en cas de sécheresse. Le retour à cet habitat reste toutefois possible en cas de nouvelles inondations.</p> <p>Absence de perturbation humaine, malgré une action anthropique passée, comme en témoignent l'implantation d'<i>Iris germanica</i> et de Cyprès.</p>

Fiche Habitat	Libellé Natura 2000-EUR15 : Libellé cahier d'habitat + Photographie	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code CORINE	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Surface sur le site (ha)	Proportion sur le site	Présentation synthétique
FH11	<p>Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à <i>Isoètes</i> spp. : Pelouses mésophiles à <i>Sérapias</i> de la Provence cristalline (<i>Serapion</i>)</p> 	3120-1	Prairies à <i>Sérapias</i>	22.344	Pelouses mésophiles à <i>Sérapias</i> de Provence cristalline ( <i>Serapion</i> )	0,14	0,02 %	<p>Endémique de la Provence cristalline, cet habitat est caractérisé par l'abondance des espèces bulbeuses et notamment plusieurs orchidées remarquables du genre <i>Serapias</i>.</p> <p>Occupant sur le site de très petites surfaces, souvent de l'ordre de quelques mètres carrés, cet habitat est très étroitement imbriqué avec celui des mares temporaires.</p> <p>Grande valeur patrimoniale liée à sa spécificité écologique, à sa rareté et à la présence d'espèces rares et protégées.</p> <p>Cette végétation établit généralement la transition entre les gazons inondés méso-hygrophiles à Isoète de Durieu et les pelouses xérophiles à Hélianthème en goutte. A l'instar des mares temporaires, son expression est assez variable en fonction des variations inter-annuelles d'hygrométrie.</p> <p>Bon état de conservation ; dynamique naturelle globalement stable, mais la composition floristique peut évoluer rapidement vers des habitats plus xérophiles, en cas de sécheresse. Le retour à cet habitat reste toutefois possible en cas de nouvelles inondations.</p> <p>Absence de perturbation humaine, malgré une action anthropique passée, comme en témoignent l'implantation d'<i>Iris germanica</i> et de Cyprès.</p>
FH12	<p>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques : Pin d'Alep</p> 	9540-3	Forêts de Pins d'Alep provenço-liguriennes	42.843	Pinèdes littorales de Pin d'Alep	60,84	6,65 %	<p>Peuplements de Pin d'Alep situés à la transition entre les étages thermo- et mésoméditerranéen.</p> <p>Habitat généralement développé en position littorale. En certaines situations particulièrement exposées aux vents chargés d'embruns, ils peuvent être fortement morphosés.</p> <p>Centre de gravité de l'aire du Pin d'Alep (stations primaires), où il serait climacique.</p> <p>Malgré quelques zones perturbées par l'érosion et la fréquentation (accès aux plages), l'habitat reste dans l'ensemble assez bien conservé et peu menacé du fait de son inaccessibilité sur une bonne partie du site.</p> <p>Les pinèdes intérieures de Pin d'Alep, au caractère pionnier, ne sont pas considérées comme d'intérêt communautaire.</p>
FH13	<p>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques : Pin pignon</p> 	9540-2	Bois provençaux de Pins parasols	42.833	Pinèdes de Pin pignon	18,41	2,01 %	<p>Type d'habitat caractérisé par la dominance du Pin pignon (également appelé Pin parasol).</p> <p>La structure des peuplements et le cortège floristique du sous-bois dépendent beaucoup de la dynamique qui a précédé. Le Pin pignon participe à l'ensemble des végétations de maquis. Sur le site, les pins pignons âgés sont vraisemblablement issus de plantations anciennes. Ces boisements sont donc considérés ici, tandis que les peuplements récents d'origine artificielle évidente ne le sont pas.</p> <p>Habitat moyennement représenté sur le site où il est assez peu menacé (incendie essentiellement). L'état général de conservation est assez favorable, même si peu ou pas de régénération est observée.</p> <p>En l'absence de cortège de végétation particulière, les intérêts biogéographique et paysager du Pin pignon constituent les principaux enjeux de conservation de cet habitat.</p>

Fiche Habitat	Libellé Natura 2000-EUR15 : Libellé cahier d'habitat + Photographie	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code CORINE	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Surface sur le site (ha)	Proportion sur le site	Présentation synthétique
FH14	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques : Pin maritime 	9540-1	Forêts de Pins mésogéens franco-italiennes	42.823	Pinèdes de Pin mésogéen	5,65	0,62 %	Type d'habitat caractérisé par la dominance du Pin mésogéen ( <i>Pinus pinaster</i> subsp. <i>pinaster</i> ). La structure des peuplements et le cortège floristique du sous-bois dépendent beaucoup de la dynamique qui a précédé. Sur le site, les pins mésogéens, toujours en bosquets serrés et équiens, semblent généralement issus de plantations, même anciennes. Habitat peu représenté sur le site, et peu menacé (incendie essentiellement). L'état général de conservation est assez favorable même si peu ou pas de régénération est observée. Les arbres sont localement affectés par la cochenille.
FH15	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> : Yeuseraies à <i>Arisarum vulgare</i> du méso-méditerranéen inférieur 	9340-2	Forêts de chênes verts	45.31	Yeuseraies thermophiles	81,87	8,95 %	Formations forestières sempervirentes thermophiles dominées par le Chêne vert ( <i>Quercus ilex</i> ), occupant des superficies importantes sur le secteur dans des conditions topographiques et édaphiques particulières. L'habitat est situé en retrait du littoral, en fonds de vallons ou sur des versants plus secs. Les yeuseraies occupent globalement des sols à moins bon bilan hydrique que les suveraies (sols d'érosion, sols éluviaux souvent diaclasés). L'habitat se développe dans des états structuraux variés (taillis bas à futaies hautes) suivant la qualité des stations et les perturbations historiques (incendies, défrichements, coupes...). Sur le site, quelques vallons présentent des futaies en bon état de conservation et en voie de maturation. Bon état global de conservation ; habitat à dynamique stable, et relativement peu menacé (localement par la fréquentation et le phénomène de cabanisation).
FH16	Forêts à <i>Quercus suber</i> : Suberaie mésophile provençale à Cytise de Montpellier 	9330-1	Forêts provençales de Chênes lièges	45.211 (41.714)	Suveraies (faciès mésophile à Chêne pubescent)	42,36	4,63 %	Formations forestières ouest-méditerranéennes silicoles dominées par le Chêne liège ( <i>Quercus suber</i> ). Certains faciès évolués en chênaies pubescentes ( <i>Quercus pubescens</i> ) sont également considérés ici. Les suveraies sont généralement plutôt mésophiles et occupent les sols à meilleur bilan hydrique que les yeuseraies. L'habitat se présente dans des états structuraux variés suivant la qualité des stations et les perturbations historiques. La régénération du Chêne liège par voie naturelle (semis) semble difficile dans les maquis. Le Chêne liège était autrefois favorisé par l'homme dans le cadre de l'exploitation du liège. Habitat en bon état de conservation général, à la dynamique globalement stable, et assez menacé (localement par la fréquentation et le phénomène de cabanisation).



Fiche Habitat	Libellé Natura 2000-EUR15 : Libellé cahier d'habitat + Photographie	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code CORINE	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Surface sur le site (ha)	Proportion sur le site	Présentation synthétique
FH17	Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> 	91B0	Bois de Frênes riverains et méditerranéens	44.63	Frênaies thermophiles rivulaires	3,87	0,42 %	Ripisylves discontinues de Frêne à feuilles étroites ( <i>Fraxinus angustifolia</i> subsp. <i>oxycarpa</i> ). Habitat typiquement méditerranéen adapté au régime temporaire et rationné des cours d'eau. Cortège floristique simplifié sur le site, généralement mêlé aux autres formations forestières. Habitat limité à certains fonds de vallons et à quelques zones d'épanchement des eaux sur d'anciennes zones cultivées (essentiellement hors SIC). Milieux ayant subi certaines dégradations par le passé (aménagement divers, routes, pistes et campings) mais en principe exempts de perturbations aujourd'hui. Habitat en état de conservation satisfaisant mais le développement d'espèces exotiques à caractère envahissant est cependant à surveiller et contrôler.
	(Galeries et fourrés riverains méridionaux : Galeries riveraines à Gattilier) 	(92D0-2)	(Fourrés de Gattiliers)	(44.812)	Galeries riveraines à Gattilier (vestiges)	-	-	Présence relictuelle de cet habitat sur la zone de Fabrégas (hors SIC). Ce milieu ne diffère de l'habitat 91B0 que par la présence supplémentaire du Gattilier ( <i>Vitex agnus-castus</i> ), espèce patrimoniale remarquable protégée à l'échelle nationale.

Tableau 4 : Présentation synthétique des habitats terrestres d'intérêt communautaire



#### 4.1.2. Espèces terrestres d'intérêt communautaire

Espèce	Code Natura 2000	Présence	Habitats favorables	Description synthétique
Lucane Cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	1083	Avérée, malgré l'absence de prospections spécifiques	Forêts de feuillus matures et arbres dépérissants	Plus grand Coléoptère d'Europe, l'espèce n'est pas menacée en France ou en PACA. Présence également d'une sous-espèce rare, <i>Lucanus tetraodon</i> ssp. <i>provincialis</i> , rencontrée uniquement en Corse, en Toscane et sur le Cap Sicié
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	1088	Avérée, malgré l'absence de prospections spécifiques	Forêts de feuillus matures et arbres dépérissants	Espèce méridionale largement présente dans les forêts du sud de la France, d'Espagne et d'Italie. Espèce non menacée en PACA
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	1310	Avérée (en chasse)	Gîte dans les grottes Déplacement le long des linéaires forestiers Chasse dans les lisières des forêts, les milieux humides et les milieux ouverts	Espèce migratrice essentiellement cavernicole, elle est rare et en forte régression en PACA. Présence en chasse sur le site d'individus provenant probablement des colonies situées au Revest-les-Eaux, au Beausset et à Méounes-les-Montrieux
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	Potentielle Fréquente dans les sites environnants	Paysages semi-ouverts, linéaires arborés, lisières, milieux humides Gîte dans les cavités naturelles ou artificielles, souvent souterraines	Plus petit Rhinolophidé européen, l'espèce est assez commune en France, mais assez rare en PACA, où ses effectifs semblent régresser.
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	1323	Potentielle Fréquente dans les sites environnants	Forêts de feuillus âgées, milieux humides, strate herbacée des milieux forestiers Gîte dans les cavités naturelles des arbres, parfois dans les falaises ou trous de rochers	Chauve-souris du genre <i>Myotis</i> aux oreilles particulièrement grandes, vivant dans des colonies très réduites en effectif. Présent en Provence, mais rarement contacté en raison de sa discrétion et de sa rareté.
Phyllodactyle d'Europe <i>Euleptes europaea</i>	1229	Potentielle Non mentionné dans la bibliographie, mais présence de milieux très favorables	Milieux rupestres ouverts et rocheux, exposés au soleil	Gecko à l'aire de répartition très réduite en France, présent notamment sur les îles d'Hyères

Tableau 5 : Présentation synthétique des espèces terrestres d'intérêt communautaire

## 4.2. MILIEU MARIN

### 4.2.1. Habitats marins d'intérêt communautaire

Déclinaison d'habitat	Code Natura 2000	Généralités	Observations sur le site	Diagnostic écologique	Menaces
Herbier de posidonie	1120-1*	<p>La posidonie est une plante marine à fleurs endémique de la Méditerranée, qui se développe en constituant de vastes prairies sous-marines appelées herbiers et dont la vitesse de croissance est très lente.</p> <p>L'herbier de posidonie est considéré comme l'un des écosystèmes les plus importants, voire l'écosystème-pivot, de l'ensemble des espaces littoraux méditerranéens, en raison notamment de l'importance de sa production primaire, richesse et diversité de sa faune, de sa participation au maintien des rivages en équilibre et à l'exportation de matières organiques vers d'autres écosystèmes, de son rôle de frayères et de nurseries et de la haute valeur esthétique des paysages sous-marins qu'il constitue.</p>	<p>L'herbier de posidonie est très largement représenté dans la zone d'étude ; 165,63 ha soit 37 % de la zone Natura 2000. Il est présent en quasi-continuité sur le littoral du site Natura 2000, de -2 m jusque -36 m de profondeur à l'exception de la baie de Sicié, où l'herbier a totalement régressé dans le passé.</p> <p>On distingue plusieurs secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>De la pointe de la Gardiole à la pointe du Cap Vieux</u> : herbier relativement homogène. Sur les 150 m à proximité de la côte, il se développe en placage sur roche avec un recouvrement faible ; il prend ensuite une formation en colline avec des reliefs plus marqués sur l'est de cette zone. Vers -20 m, l'herbier se densifie et présente une formation en plaine. La limite inférieure est située entre -20 m vers l'est de cette zone et -36 m vers l'ouest, et est toujours suivie d'une zone de matte morte. Malgré cela, cette limite inférieure semble stable. En revanche l'herbier est très fragmenté et fragilisé.</li> <li>➤ <u>La baie de Sicié</u> : vaste zone de matte morte uniquement.</li> <li>➤ <u>Du Cap Sicié à la pointe du Bau Rouge</u> : herbier en plaine jusque 600 m de la côte. La limite inférieure est franche, très régulière, située à -30 m. La densité foliaire est subnormale. Seule une zone en limite de ce secteur vers le nord montre une régression de sa limite inférieure jusque -20 m.</li> </ul>	<p>État écologique correct pour les secteurs est et ouest du site et médiocre pour le secteur de la baie de Sicié.</p> <p>Du fait de son hétérogénéité sur le site du Cap Sicié, l'état de conservation de l'herbier de posidonie a été apprécié par zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur ouest (Gardiole ↔ Cap Vieux) : bon</li> <li>- Baie de Sicié : moyen à réduit</li> <li>- Secteur est (Cap Sicié ↔ Bau Rouge) : bon</li> </ul> <p>Globalement, l'état de conservation de l'herbier de posidonie est bon dans la zone Natura 2000, excepté dans la baie de Sicié où l'état de conservation réduit semble être essentiellement lié à l'impact du rejet passé des effluents de l'agglomération toulonnaise.</p> <p>Les algues invasives <i>Caulerpa taxifolia</i> et <i>Caulerpa racemosa</i> n'ont pas été observées sur le site du Cap Sicié.</p>	<p><u>Menaces réelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la qualité des eaux littorales (modification des apports, eutrophisation et turbidité)</li> <li>- Activité de mouillage (ancrage des bateaux)</li> </ul> <p><u>Menaces potentielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation et usages du milieu marin (pratique des arts traînants, ancrage répété des bateaux)</li> <li>- Développement de macrophytes invasives telles que <i>Caulerpa ssp.</i></li> <li>- Urbanisation / Aménagement côtiers</li> </ul>
Sables Fins de Haut Niveau (SFHN)	1110-5	<p>Les Sables Fins de Haut Niveau (SFHN) correspondent à la bande de sable immergée jusqu'à environ 2,5 à 3 m de profondeur au maximum. Succédant aux plages émergées, elle constitue la « basse plage » et correspond à la zone d'hydrodynamisme maximum des plages.</p> <p>Le sédiment est dominé par du sable fin mais il est mélangé à une fraction sableuse plus hétérogène et plus grossière (coquilles mortes, petits graviers) et à des débris de feuilles mortes de Posidonies en transit momentané.</p>	<p>Cet habitat n'a pas fait l'objet d'inventaires spécifiques en 2009 ; des investigations complémentaires seront donc nécessaires pour localiser précisément cet habitat et apprécier son état de conservation sur le site. Il est donc considéré comme potentiellement présent sur le site du Cap Sicié, en particulier sur la façade est du site, au-dessus de la biocénose des Sables Fins Bien Calibrés (1110-6).</p>	<p>L'état de conservation de cet habitat sur le site n'a pas été évalué.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des activités balnéaires</li> <li>- Urbanisation / Aménagements côtiers</li> </ul>

Déclinaison d'habitat	Code Natura 2000	Généralités	Observations sur le site	Diagnostic écologique	Menaces
Sables Fins Bien Calibrés (SFBC)	1110-6	<p>Les Sables Fins Bien Calibrés correspondent à du sable fin de granulométrie homogène et d'origine terrestre.</p> <p>Cette biocénose, dont la répartition bathymétrique s'étend de 2-3 m de profondeur jusqu'à -25 m, est fortement influencée par les apports des eaux de ruissellement (nutriments et eaux douces). Elle tolère localement une légère dessalure des eaux, au voisinage des estuaires et sur le pourtour de certains étangs méditerranéens. Elle présente alors un certain appauvrissement, compensé par la présence de quelques espèces euryhalines.</p> <p>Cet habitat participe au maintien de l'équilibre des plages et constitue une zone importante de nourrissage et d'abri pour de nombreuses espèces.</p>	<p>L'habitat des sables fins bien calibrés occupe 58,12 ha, soit 13,90 % des surfaces biocénologiques de la zone Natura 2000. Il est principalement observé dans la baie de Sicié. Il présente une granulométrie régulière. Les rejets de l'émissaire de la station d'épuration AmphitriA ne semblent donc pas apporter de fractions vaseuses qui ne puissent être éliminées par l'hydrodynamisme important constaté sur ce secteur.</p> <p>De plus, les SFBC sont également présents sur la façade est du massif, avec la présence de deux lobs sableux situés entre 2 et 13 m de profondeur, en limite de la zone Natura 2000.</p>	<p>Évaluation globale de l'état écologique : bonne.</p> <p>État de conservation jugé excellent, au regard de son faible envasement sur la zone Natura 2000.</p>	<p><u>Menaces réelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la qualité des eaux littorales (modification des apports)</li> </ul> <p><u>Menaces potentielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation et usages du milieu marin (développement des activités balnéaires, fréquentation, pratique des arts traïnants, activité de mouillage)</li> <li>- Développement de macrophytes invasives</li> <li>- Urbanisation / Aménagements côtiers</li> </ul>
Sables Grossiers et fins graviers sous influence des Courants de Fonds (SGCF)	1110-7	<p>Les Sables Grossiers et fins graviers sous influence des Courants de Fonds (SGCF) sont constitués de sables grossiers et de petits graviers dépourvus de fraction fine, triés sous l'effet de courants de fonds fréquents, voire persistants, et assez forts.</p> <p>Cet habitat, qui s'étend depuis 3-4 m de profondeur jusqu'à l'étage circalittoral, est strictement soumis aux courants de fonds et ne peut persister qu'en leur présence. De grandes périodes de calme sont donc susceptibles de mettre son existence en péril.</p>	<p>L'habitat des sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fond occupe 53,42 ha soit 12,77 % des surfaces biocénologiques de la zone Natura 2000.</p> <p>Cet habitat est essentiellement observé dans les intermattes sableuses de l'herbier de posidonie. Cet habitat est également retrouvé plus en profondeur sur la zone du Cap Sicié, témoignant d'un fort hydrodynamisme.</p>	<p>Évaluation globale de l'état écologique : bonne.</p> <p>État de conservation jugé excellent, au regard de l'absence d'envasement et de macrophytes à caractère invasif telles que <i>Caulerpa racemosa</i> dans le périmètre Natura 2000.</p> <p>Le degré de conservation de la structure est excellent.</p>	<p><u>Menaces potentielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des courants de fond</li> <li>- Altération de la qualité globale des masses d'eau (apport en particules fines dans le milieu)</li> <li>- Développement de macrophytes invasives telles que <i>Caulerpa ssp.</i></li> <li>- Urbanisation / Aménagement côtiers</li> </ul>
Roche supralittorale	1170-10	<p>L'étage supralittoral est situé au-dessus du niveau de la mer. Il est humecté par les embruns et par les vagues lors des tempêtes.</p> <p>L'extension verticale de cette zone varie en fonction de l'hygrométrie, donc de l'hydrodynamisme local, de l'ensoleillement et de la pente de la côte. En mode calme ou abrité, elle ne dépasse pas quelques dizaines de centimètres (10 à 50 cm). Au contraire, en mode agité ou battu, sur des parois verticales, elle peut s'étendre sur plusieurs mètres (5 à 6 m). L'habitat recouvre l'ensemble de l'étage lorsque le substrat est rocheux. Celui-ci est le plus souvent de couleur noirâtre du fait de la présence de lichens.</p>	<p>La roche supralittorale n'a pas fait l'objet d'un inventaire spécifique dans le cadre de l'étude menée sur les habitats marins en 2009.</p>	<p>L'état de conservation de cet habitat sur le site est non évalué.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution par les embruns</li> </ul>
Roche médiolittorale supérieure	1170-11	<p>Les potentialités biotiques de l'étage médiolittoral sont conditionnées par la fréquence des submersions. Celles-ci sont dues aux vagues, aux variations irrégulières du niveau de la mer en fonction de la pression atmosphérique et aux vents.</p> <p>Le médiolittoral supérieur est l'horizon où les conditions environnementales sont les plus contraignantes. Il n'est mouillé que par les embruns et le haut des vagues. Suivant l'hydrodynamisme et la topographie locale, il peut s'étendre de quelques centimètres à 2 m.</p>	<p>La roche médiolittorale supérieure n'a pas fait l'objet d'un inventaire spécifique dans le cadre de l'étude menée sur les habitats marins en 2009 mais elle est potentiellement présente sur l'ensemble du site, dans les secteurs présentant un substrat rocheux.</p>	<p>L'état de conservation de cet habitat sur le site est non évalué.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la qualité générale des masses d'eau littorales</li> <li>- Pollution par les embruns</li> </ul>

Déclinaison d'habitat	Code Natura 2000	Généralités	Observations sur le site	Diagnostic écologique	Menaces
Roche médiolittorale inférieure	1170-12	<p>Le médiolittoral inférieur correspond à la zone de balancement des marées et marque le niveau moyen de la mer avec l'alternance d'émersion et d'immersion. En Méditerranée, il correspond à la zone de déferlement des vagues. Une des espèces indicatrices de cet habitat est <i>Lithophyllum lichenoides</i> (= <i>L. byssoides</i>), qui peut former des encorbellements à haute valeur patrimoniale.</p> <p>Les caractéristiques de l'horizon inférieur de la roche médiolittorale résultent de la conjonction de trois facteurs essentiels : présence de vagues, variations irrégulières de la pression atmosphérique et des vents et influence des marées, lorsqu'elles sont présentes. L'humectation, constante et plus forte que dans l'horizon supérieur constitue le facteur dominant, suivi par la lumière.</p>	<p><i>Lithophyllum byssoides</i> est bien présent dans le périmètre Natura 2000 sur la partie ouest de la zone jusqu'à la pointe du Cap vieux, essentiellement sous forme de bourrelets et de thalles isolés non coalescents (56% du trait de côte concerné par le type I ; 1,3% par le type II).</p> <p>Les thalles de <i>Lithophyllum byssoides</i> sont épars après le Cap Sicié en direction du nord. Ils ne sont pas présents dans la baie du Cap Sicié aux environs du rejet de la station d'épuration.</p> <p>Quant aux encorbellements de type III, ceux présents sur le site étaient tous colonisés par l'algue rouge <i>Corallina elongata</i>.</p>	<p>État écologique correct dans les secteurs est et ouest de la zone Natura 2000 et médiocre dans le secteur de la baie de Sicié.</p> <p>Du fait de son hétérogénéité, l'état de conservation de l'habitat de la roche médiolittorale inférieure a été apprécié par zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur ouest (Gardiole ➔ Cap Vieux) : excellent</li> <li>- Baie de Sicié : moyen à réduit</li> <li>- Secteur est (Cap Sicié ➔ Bau Rouge) : excellent</li> </ul> <p><i>Lithophyllum byssoides</i> a une croissance très lente et l'édification d'un encorbellement se fait sur plusieurs siècles. Sur la zone d'étude, cette algue subit de fortes perturbations (apport conséquent en eau douce, pollution de surface...).</p>	<p><u>Menaces réelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution de surface (enrichissement en matière organique de l'eau)</li> <li>- Apport conséquent d'eau douce</li> <li>- Développement d'espèces opportunistes comme <i>Ulva spp.</i></li> </ul> <p><u>Menaces potentielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Embruns pollués</li> <li>- Abandon de macrodéchets</li> <li>- Urbanisation / Aménagement côtiers</li> </ul>
Roche infralittorale à algues photophiles	1170-13	<p>L'infralittoral correspond à la zone côtière toujours immergée. Cet habitat s'étend depuis la zone où les émergences ne sont plus qu'accidentelles jusqu'à la limite au-delà de laquelle les phanérogames marines et les algues photophiles ne peuvent plus survivre.</p> <p>Cette limite inférieure est conditionnée par la pénétration de la lumière, elle est donc extrêmement variable selon la topographie et la qualité de l'eau. Dans certaines zones d'eau très claire, elle peut descendre jusqu'à 35 à 40 m de profondeur, alors qu'elle est limitée à seulement quelques mètres dans les zones les plus turbides.</p> <p>Tous les substrats rocheux de l'étage infralittoral où règnent des conditions de lumière suffisantes sont recouverts par des peuplements extrêmement riches et variés d'algues photophiles.</p>	<p>La biocénose de la roche infralittorale et petits blocs rocheux à algues photophiles occupe 67,63 ha soit 16,17 % des surfaces biocénologiques de la zone Natura 2000.</p> <p>Sur le site du Cap Sicié, l'horizon supérieur de cet habitat est remarquable par la richesse de ses populations de <i>Cystoseira amentacea var. stricta</i>. Cette algue est présente sur 45 % du trait de côte du site Natura 2000. La ceinture quasi continue de <i>Cystoseires</i> est uniquement interrompue au niveau des criques sableuses et à proximité du rejet de la station d'épuration.</p> <p>Outre les bandes étroites de substrats durs infralittoraux à algues photophiles que l'on trouve le long de la côte, des avancées rocheuses se développent dans la continuité des grands caps. Ils sont colonisés soit par des peuplements à algues photophiles, soit par de l'herbier à <i>Posidonia oceanica</i> sur roche.</p> <p>De part et d'autre du Cap Sicié, la biocénose des roches à algues photophiles est retrouvée sur l'ensemble de la zone d'étude, elle s'étend de la surface jusqu'à -20 m de profondeur.</p>	<p>État écologique bon dans les secteurs est et ouest de la zone Natura 2000 et médiocre dans le secteur de la baie de Sicié.</p> <p>Du fait de son hétérogénéité sur le site du Cap Sicié, l'état de conservation de cet habitat a été apprécié par zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur ouest (Gardiole ➔ Cap Vieux) : excellent</li> <li>- Baie de Sicié : moyen à réduit</li> <li>- Secteur est (Cap Sicié ➔ Bau Rouge) : excellent</li> </ul> <p>La diversité de faciès et la richesse en espèces patrimoniales témoignent d'une excellente conservation de cet habitat dans les secteurs est et ouest de la zone Natura 2000. Par contre, dans la baie de Sicié, la pression liée au rejet de la station d'épuration AmphitriA semble occasionner une dégradation qui, bien que partielle, est réelle sur cet habitat.</p>	<p><u>Menaces réelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la qualité des eaux littorales (turbidité, sédimentation)</li> <li>- Apport conséquent en eau douce</li> <li>- Prélèvement de la faune, notamment piscicole</li> </ul> <p><u>Menaces potentielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'espèces invasives comme <i>Caulerpa racemosa</i></li> <li>- Accumulation de débris et de macrodéchets</li> <li>- Urbanisation / Aménagement côtiers</li> </ul>

Déclinaison d'habitat	Code Natura 2000	Généralités	Observations sur le site	Diagnostic écologique	Menaces
Coralligène	1170-14	<p>Le coralligène se rencontre sur les parois rocheuses ou sur les roches où les algues calcaires peuvent constituer des constructions biogènes. Du fait de leur sensibilité à la lumière, ces algues voient leur extension limitée vers le haut par les forts éclaircissements et vers le bas par la quantité d'énergie lumineuse nécessaire à leur photosynthèse.</p> <p>L'existence et l'évolution du coralligène sont dominées par la dynamique bioconstruction / biodestruction. En effet, les algues corallinacées et peyssonneliacées, ainsi que certains invertébrés constructeurs ou à test calcaire, participent à la construction biogène de la formation, alors qu'un cortège d'espèces (éponges du genre <i>Cliona</i>, sipunculides, mollusques foreurs) corrodent et détruisent les constructions calcaires.</p> <p>Le coralligène est un habitat présentant une diversité biologique exceptionnelle et une qualité paysagère remarquable, ce qui lui confère une très haute valeur écologique en Méditerranée.</p>	<p>L'habitat Coralligène sur le site du Cap Sicié est majoritairement situé dans sa partie est, à proximité du Cap Sicié et des îlots des Deux Frères.</p> <p>Les remontées rocheuses (sèches) du Cap Sicié, qui débutent sur le sable à 43 m de profondeur et remontent à -4 m par plateaux successifs, sont des sites exceptionnels présentant une biodiversité importante, avec notamment la présence et l'abondance de peuplements de gorgones et de corail rouge.</p> <p>Bordés de tombants rocheux au sud-est, et de gros éboulis au nord-ouest, les îlots des Deux Frères offrent également une diversité architecturale intéressante, avec l'alternance de plateaux rocheux et de parois verticales. Les zones d'éboulis forment ainsi une multitude d'abris de taille variée pour la faune vagile.</p> <p>Le coralligène est également présent en limite ouest de la zone Natura 2000 ; il est retrouvé sous la forme de massifs isolés souvent à proximité de la limite inférieure de l'herbier de posidonie.</p> <p>D'une manière générale, sur le site du Cap Sicié, la limite supérieure du coralligène se situe à environ 25 m de profondeur. À cette profondeur, les <i>Corallinaceae</i> restent peu développées et il faut atteindre -30 m pour trouver de véritables concrétions.</p>	<p>Du fait de son hétérogénéité sur le site du Cap Sicié, l'état de conservation de cet habitat a été apprécié par zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur ouest (Mourret, Éperon) : excellent</li> <li>- Secteur est (Sèche Sicié, deux Frères) : bon</li> </ul> <p>L'état de conservation du coralligène à l'est du Cap Sicié est globalement bon mais semble connaître une dynamique régressive lente, ce qui limite l'état écologique global de l'habitat sur ce secteur.</p>	<p><u>Menaces réelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation et usages du milieu marin (plongée, chasse sous-marine, abandon de filets de pêche enragués)</li> </ul> <p><u>Menaces potentielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la qualité des eaux littorales (pollution chimique, pollution organique, turbidité)</li> <li>- Exploitation commerciale de certaines espèces (<i>Corallium rubrum</i>)</li> <li>- Action répétée des mouillages</li> <li>- Réchauffement général des eaux</li> </ul>
Biocénoses des grottes semi-obscures	8330-3	<p>Cet habitat correspond à des tombants verticaux, des surplombs et des entrées de grottes et de tunnels. Il fait la transition entre les fonds de substrats durs fortement concrétionnés où les algues calcaires jouent un rôle fondamental et les grottes obscures où l'environnement physique est très sélectif. Dans cet habitat, les facteurs tels que la lumière et l'hydrodynamique sont réduits ou linéaires, car canalisés pour les courants, ce qui entraîne une forte stabilité du milieu et une moindre représentation de certains groupes d'organismes.</p>	<p>Très souvent, cet habitat est en contact direct ou étroitement imbriqué dans le coralligène ou dans l'infralittoral en occupant, par exemple, les cavités des concrétionnements algaux, des failles ou des surplombs.</p> <p>Les principaux faciès observés sur le site du Cap Sicié sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les faciès à <i>Parazoanthus axinellae</i>, dans l'infralittoral, parfois à faible profondeur, dans des anfractuosités de taille plus ou moins importante, entre des dorsales ou sous des surplombs. Ce faciès domine sous les surplombs à proximité des sites des Deux Frères, Pierre de l'Autel et Pointe de Mourret ;</li> <li>• Les faciès à <i>Corallium rubrum</i> et <i>Sertella septentrionalis</i> qui sont typiques et fréquents, essentiellement observés sur les secteurs de la sèche Sicié, du rocher des Deux Frères et de l'Arroyo,</li> <li>• Les faciès à <i>Leptosammia pruvoti</i> et <i>Agelas oroides</i>, sous les surplombs de la sèche de Sicié et des jardins de l'Arroyo ;</li> </ul>	<p>État écologique correct.</p> <p>L'état de conservation de cet habitat a été jugé excellent (A) car non envasé et non soumis à la pression de la pêche et de prélèvement.</p> <p>Le degré de conservation de la structure est excellent.</p>	<p><u>Menaces réelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation et usages du milieu marin (ancrage des bateaux, visite des plongeurs, abandon des filets de pêche enragués, chasse sous-marine)</li> </ul> <p><u>Menaces potentielles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la qualité globale des masses d'eau</li> <li>- Exploitation commerciale de certaines espèces (<i>Corallium rubrum</i>)</li> <li>- Développement de macrophytes invasives</li> <li>- Réchauffement général des eaux</li> <li>- Accumulation de macrodéchets</li> </ul>

Déclinaison d'habitat	Code Natura 2000	Généralités	Observations sur le site	Diagnostic écologique	Menaces
Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7	<p>Les sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide correspondent à la zone de haute plage qui n'est humectée par la mer que pendant les tempêtes. Certaines surfaces échappent cependant à la submersion totale, mais reçoivent une forte quantité d'embruns provenant des déferlements des vagues en contrebas.</p> <p>Cette biocénose constitue une zone de transition avec le milieu terrestre et de transfert de matériels et/ou polluants entre la terre et la mer par l'intermédiaire de la pluie, du vent et des organismes vivants.</p>	<p>Ces habitats n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques en 2009 ; des investigations complémentaires seront donc nécessaires pour localiser précisément ces habitats et apprécier leur état de conservation sur le site. Ils sont donc considérés comme potentiellement présents sur le site du Cap Sicié, en particulier sur la façade est du site.</p> <p>Toutefois, une expertise a été sollicitée auprès du rapporteur scientifique du site sur la base de photographies prises sur les plages du Bœuf et du Jonquet en mars 2011.</p> <p>Ainsi, la plage du Bœuf, située sur la façade est du site, présente un mélange par plaques de sable fin, de graviers et quelques galets. Cela se traduit par un mélange de l'habitat « Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide (1140-7) » avec l'habitat « Laisses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral (1140-8) », ce dernier étant dominant pour le supralittoral. On notera également la présence de laisses entre autres de posidonies. Pour le médiolittoral, il s'agit plutôt de l'habitat « Sédiments détritiques médiolittoraux » (1140-10), probablement mélangé avec des plaques de sables plus fin correspondant à l'habitat « Sables médiolittoraux » (1140-9).</p> <p>Au niveau de la plage du Jonquet, le sédiment se présente plutôt sous la forme de graviers. Les habitats 1140-8 et 1140-10 semblent également être présents.</p>	L'état de conservation de cet habitat sur le site n'a pas été évalué.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements côtiers</li> <li>- Piétinement</li> <li>- Pollution par les hydrocarbures</li> <li>- Accumulation de macrodéchets</li> </ul>
Laisses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8	<p>Cet habitat correspond aux cordons de galets des hauts de plage qui retiennent dans leurs intervalles des débris végétaux rejetés en épaves et qui conservent toujours une grande humidité. Comme pour la biocénose des sables supralittoraux, la zone n'est humectée que par les embruns et par le haut des vagues lors des tempêtes.</p>		L'état de conservation de cet habitat sur le site n'a pas été évalué.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements côtiers</li> <li>- Piétinement</li> <li>- Pollution par les hydrocarbures</li> <li>- Accumulation de macrodéchets</li> </ul>
Sables médiolittoraux	1140-9	<p>Cet habitat correspond à la moyenne plage, généralement étroite en Méditerranée. Cette zone passe par des alternances d'immersions et d'émersions par temps calme du fait des variations du niveau du plan d'eau. Elle est fréquemment mouillée par les vagues, même de faible intensité. Compte tenu de ces alternances, la moyenne plage se constitue d'un seul type de sable compacté.</p>		L'état de conservation de cet habitat sur le site n'a pas été évalué.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements côtiers</li> <li>- Piétinement</li> <li>- Pollution par les hydrocarbures</li> <li>- Accumulation de macrodéchets</li> </ul>
Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10	<p>Cet habitat correspond à la moyenne plage composée de graviers et de galets, généralement étroite en Méditerranée. Ces galets retiennent dans leurs intervalles des débris végétaux rejetés en épave. La présence de banquettes de posidonies (<i>Posidonia oceanica</i>) est possible.</p> <p>Tout comme l'habitat précédent, cette zone passe par des alternances d'immersions et d'émersions par temps calme du fait des variations du niveau du plan d'eau. Elle est fréquemment mouillée par les vagues, même de faible intensité. L'amplitude verticale de la montée et de la descente des eaux, qui peut être de l'ordre de quelques dizaines de centimètres, peut délimiter sur la plage des bandes de plusieurs mètres de large.</p>		L'état de conservation de cet habitat sur le site n'a pas été évalué.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements côtiers</li> <li>- Piétinement</li> <li>- Pollution par les hydrocarbures</li> <li>- Accumulation de macrodéchets</li> </ul>

**Tableau 6 : Présentation synthétique des habitats marins d'intérêt communautaire**

Les habitats de la roche supralittorale (1170-10) et de la roche médiolittorale supérieure (1170-11) n'ont pas fait l'objet d'un inventaire particulier lors des campagnes réalisées en 2009. L'amélioration de la connaissance de ces habitats par des investigations spécifiques s'avère donc nécessaire.

#### 4.2.2. Espèces marines d'intérêt communautaire

Espèce	Code Natura 2000	Généralités	Observation sur le site
Tortue caouanne* ( <i>Caretta caretta</i> )	1224*	<p>La tortue caouanne est une espèce pélagique pouvant atteindre 1,20 m de long pour un poids de 150 kg. Carnivore, elle s'alimente principalement de méduses, mollusques, crustacés et poissons.</p> <p>Elle se reproduit sur les côtes sableuses (de l'Atlantique et de la Méditerranée orientale) et son taux de reproduction est faible (les conditions de nidification et de développement des œufs sont souvent insuffisantes) ce qui concourt à sa menace. De plus, la pollution par les macro-déchets, les collisions et blessures provoquées par la navigation et les filets de pêche participent au déclin des populations de Tortue caouanne.</p>	<p>La présence de la Tortue caouanne sur le site du Cap Sicié reste à préciser / à documenter par de nouvelles observations. <i>A priori</i>, le site semble peu favorable à la ponte de cette espèce en raison de l'absence de grandes plages sableuses. Toutefois, la fréquentation des eaux du site par la Tortue caouanne reste possible.</p>
Grand dauphin ( <i>Tursiops truncatus</i> )	1349	<p>Le Grand dauphin a un corps robuste, un rostre court et trapu et mesure en moyenne 3 m de long à l'âge adulte. En Méditerranée, seul l'écotype côtier semble exister.</p> <p>Les raisons de sa disparition sur les côtes nord-méditerranéennes dans les années 50, de son maintien dans les zones insulaires (Corse, Sardaigne, Sicile, Baléares) et de sa réapparition sur le littoral nord-méditerranéen depuis deux décennies sont encore méconnues. Des études sont actuellement en cours pour comprendre et suivre la dynamique de ces populations.</p>	<p>Malgré la présence d'habitats favorables à la fréquentation du site par le Grand Dauphin (notamment au cours de ses migrations) et la possibilité de son déplacement sur des zones très côtières, la rareté des observations (liées notamment à l'étroitesse de la bande littorale incluse dans le site Natura 2000) rend l'estimation de sa présence difficile. Cette dernière reste donc à préciser / documenter par de nouvelles observations.</p>

*Tableau 7 : Présentation synthétique des espèces marines d'intérêt communautaire*

## 5. LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
<b>T1 - Gestion forestière</b>	- Travaux d'entretien réalisés par les associations d'insertion	- Forêt communale, le long des pistes et sentiers fortement fréquentés (sentier de BellePierre, piste W906, CRAPA, La Lèque)	- 6 000 heures de travail / an, dont 80 % sur le site	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Diminution de la masse de combustible et du risque d'incendie</li> <li>☺ Diminution des dégâts causés aux peuplements</li> <li>☺ Meilleure canalisation et réduction des impacts de la fréquentation</li> <li>☹ Diminution de la quantité de bois mort sur pied</li> </ul>
	- Lutte contre la chenille processionnaire du Pin	- Épandage aérien de BtK : sur un large périmètre de part et d'autre de la route de la corniche varoise et sur les falaises au nord de la Pointe de l'Éperon - Piégeage par phéromones : entre les pistes W904 et W901, et à proximité des Courrens	- Environ 150 ha traités annuellement par épandage aérien de BtK (300 ha/an de 2007 à 2009) - Environ 20 ha dotés de pièges à phéromones	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Diminution des dégâts aux peuplements</li> <li>☹ Épandage de BtK : élimination potentielle d'individus d'autres espèces de Lépidoptères</li> <li>☹ Diminution probablement peu significative des ressources alimentaires des Chiroptères</li> </ul>
	- Récolte de bois mort par les particuliers	- Forêt communale : principalement à proximité des pistes forestières	- 160 à 200 m <sup>3</sup> / an	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Diminution de la masse de combustible et du risque d'incendie</li> <li>☹ Diminution de la quantité de bois mort sur pied</li> <li>☹ Dégâts d'abattage en cas de mauvaise exécution des coupes</li> <li>☹ Piétinement des habitats (probablement peu significatif)</li> </ul>
	- Surveillance du massif	- Forêt communale - Dispositif renforcé sur le sentier du littoral	- 1 agent patrimonial présent à environ 80 % sur les 855 ha de forêt communale - 1 équipe de patrouilleurs TPM présente en moyenne 1 jour / semaine sur environ 9 km de sentier	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Communication et sensibilisation du public</li> <li>☺ Dissuasion des usagers de causer des dégâts aux milieux naturels (verbalisation par l'ONF)</li> <li>☹ Augmentation des impacts de la fréquentation en raison de la faible importance de la surveillance</li> </ul>
	- Révision du plan d'aménagement forestier	- Forêt communale	- 855 ha de forêt communale, représentant près de 80 % de la superficie terrestre du site	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Reprise des opérations sylvicoles, permettant la mise en œuvre d'une sylviculture favorable à la biodiversité</li> <li>☹ Reprise des travaux induisant des impacts négatifs potentiels liés à l'utilisation d'outils mécaniques et à la pénétration de véhicules dans le massif</li> </ul>
<b>T2 - Aménagements DFCI et pastoralisme</b>	- Surveillance DFCI et sensibilisation - Débroussaillage et élagage - Entretien et mise aux normes des ouvrages DFCI	- Forêt communale, le long des pistes forestières et dans les zones d'interface forêt-habitat - Vigie estivale à Notre-Dame-du-Mai	- 10,09 km de pistes DFCI - 7 citernes - 22 barrières - 39 panneaux DFCI - 26 panneaux B0 - Patrouilles et vigies quotidiennes en période estivale	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Réduction du risque d'incendie</li> <li>☺ Maintien des milieux ouverts</li> <li>☹ Dégradation de certains habitats par la coupe d'individus remarquables en cas de débroussaillage non sélectif</li> <li>☹ Diminution de la quantité de bois mort sur pied</li> </ul>
	- Dispositif expérimental de pastoralisme asin (ânes)	- Forêt communale - Phase test : secteur au sud de la piste W920	- Environ 270 ha, définis en priorité aux abords des pistes et excluant les zones de culture cynégétique, de pratique de l'apiculture ou présentant une flore sensible au pâturage - Phase test : 4 ânes sur 2,5 ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Réduction du risque d'incendie</li> <li>☺ Maintien et restauration des milieux ouverts</li> <li>☺ Amélioration de la diversité spécifique de la strate herbacée</li> <li>☺ Réduction des impacts d'un débroussaillage mécanisé</li> <li>☹ En cas de surpâturage ou de mauvaise maîtrise du troupeau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradation des habitats d'espèces sensibles au pâturage</li> <li>- Eutrophisation des milieux humides</li> <li>- Dégradation des milieux liée à l'érosion des sols et aux zones de couchades</li> </ul> </li> <li>☹ En cas d'utilisation de vermifuge à base d'ivermectine : répercussions toxiques pour la faune et la flore</li> </ul>
<b>T3 - Pratiques agricoles</b>	- Agriculture	- Parcelles privées en périphérie du massif (secteurs des Lèques, des Courrens, des Barrelles, des Gabrielles et de Fabrégas) - Domaine de Fabrégas	- 2,67 ha dans le site (0,29 %), 4,38 ha dans la zone d'étude (0,39 %) - Friche agricole d'environ 6 ha sur le domaine de Fabrégas	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Maintien de milieux ouverts, dans le cas d'une agriculture raisonnée</li> <li>☺ Rôle de zone tampon entre les espaces boisés et l'urbanisation, favorable à la DFCI</li> <li>☹ Si utilisation d'intrants : pollution des eaux et des sols</li> </ul>
	- Apiculture	- En forêt communale, à proximité des pistes de Francillon, des Courrens, du Bau Rouge et périmétrale	- 4 emplacements de ruchers, dont 2 ruchers amateurs et 1 transhumant	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Rôle des abeilles très positif pour la reproduction des végétaux</li> <li>☺ Sensibilisation du public si mise en œuvre d'une stratégie de communication</li> <li>☹ Si utilisation de produits chimiques : pollution des milieux</li> <li>☹ Si utilisation de matériel non adapté : augmentation du risque d'incendie</li> </ul>



Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
<b>T4 - Chasse</b>	- Chasse au petit gibier : gibier de lâcher et de passage	- Forêt communale, excepté les versants sud du massif six-fournaï et les zones les plus fréquentées du côté seynoï	- 2 associations de chasses, pour environ 315 adhérents au total	☺ Maintien des milieux ouverts par l'entretien des emblavures ☺ Amélioration des ressources alimentaires de la faune ☹ Nuisances potentielles liées au piétinement de la flore et à la pollution des milieux ☹ Introduction d'espèces pouvant perturber l'équilibre biologique du milieu
	- Création et entretien d'emblavures et de points d'eau	- Réparti sur l'ensemble de la forêt communale	- 4 980 m <sup>2</sup> de cultures cynégétiques (0,05 %)	
<b>T5 - Activités sportives</b>	- Randonnée pédestre	- Principalement sur le sentier du littoral et les sentiers situés sur les crêtes et à l'intérieur de la partie seynoï du massif	- Fréquentation importante, notamment au printemps et à l'automne, mais difficilement quantifiable - Circulation sur un linéaire important de pistes et sentiers, ainsi qu'en de nombreux endroits au travers des milieux naturels - Nombreuses manifestations sportives ponctuelles organisées	☺ Lorsque la pratique est organisée, encadrée par un guide ou dans le cadre d'un club : sensibilisation à la fragilité des milieux ☹ En cas de surfréquentation : augmentation de l'érosion le long des cheminements entraînant leur élargissement ☹ Forte dégradation des habitats en cas de pratique hors des pistes et sentiers existants ☹ Pollution des milieux par l'abandon de déchets ☹ Augmentation du risque d'incendie ☹ Augmentation de ces impacts par la multiplication de manifestations sportives ponctuelles ☹ Pour l'équitation : risque de pollution des milieux en cas d'utilisation de vermifuge à base d'ivermectine
	- Jogging, course à pied, trail et marche nordique	- Sur l'intégralité des pistes et sentiers existants - CRAPA et pistes situées en périphérie du parking de Janas principalement - Plan d'Aub et domaine de Fabrégas (hors site)		
	- Équitation	- Intégralité du massif - Pistes forestières, CRAPA et sentier parallèle à la piste W922 principalement		
	- VTT	- Intégralité du massif - Plan d'Aub et domaine de Fabrégas (hors site) - Pratique hors des pistes et sentiers non négligeable		
	- Cyclotourisme	- Route de la corniche varoise RD 816	- Fréquentation importante toute l'année (ascension de Notre-Dame du Mai)	☹ Pollution des milieux par l'abandon de déchets ☹ Augmentation du risque d'incendie en période estivale, en cas de non-respect des consignes de sécurité
	- Parapente	- Entre le Cap Sicié et l'Anse de Fabrégas - Aire d'envol et d'atterrissage sur le versant est du massif, à proximité de la piste W914	- Fréquentation importante par vent d'est, notamment les week-ends - Aire d'envol et d'atterrissage d'une surface d'environ 2 000 m <sup>2</sup>	☺ Maintien des milieux ouverts par l'entretien de la piste d'envol et d'atterrissage ☹ Piétinement de la végétation en cas de forte fréquentation ☹ Dérangement potentiel de l'avifaune ☹ Destruction potentielle d'espèces patrimoniales lors du débroussaillage
<b>T6 - Activités de loisirs</b>	- Balade et promenade - Pique-nique - Cueillette	- Intégralité du massif, mais principalement en périphérie des parkings de Janas, de Francillon et des Masc's - Domaine de Fabrégas	- Fréquentation non quantifiable, mais importante toute l'année, notamment au printemps et à l'automne	☺ Sensibilisation du public en cas de pratique encadrée ☹ Piétinement de la végétation et érosion des sols en cas de pratique hors des pistes et sentiers existants ☹ Pollution des milieux par l'abandon de déchets sur le site ☹ Cueillette d'espèces patrimoniales ☹ Augmentation du risque d'incendie
	- Visite du patrimoine	- Pistes et sentiers menant au Fort de Peyras, à Notre-Dame du Mai, au Sémaphore - Piste des oratoires	- Fréquentation difficilement quantifiable, mais relativement importante toute l'année - Pics de fréquentation au mois de Mai et lors des Journées du Patrimoine	☺ Préservation des milieux clôturés (au niveau du Fort de Peyras) ☺ Surveillance induite par la présence de gardiens sur le Fort de Peyras ☹ Augmentation de la pression de fréquentation sur le site
	- Aéromodélisme	- En bordure de la route de la Corniche varoise, entre les parkings du Bœuf et du Jonquet	- Environ 50 utilisateurs réguliers du site - Fréquentation qui peut être importante les week-ends, par vent d'est, mais qui reste globalement marginale	☹ Augmentation du risque d'incendie ☹ Dégradation de la végétation lors de l'atterrissage des modèles (probablement peu significatif) ☹ Dérangement potentiel de l'avifaune
	- Accrobranche	- En bordure de la piste W901, à côté du parking de Janas	- 4 280 m <sup>2</sup> de terrains communaux - Environ 6 000 clients / an - Ouvert de février à novembre - Forte fréquentation en été	☺ Veille sanitaire effectuée par le gérant ☺ Sensibilisation du public ☹ Destruction potentielle d'espèces patrimoniales lors du débroussaillage ☹ Augmentation de la fréquentation par la location de VTT (probablement peu significative)
	- Loisirs motorisés	- Massif communal (alentours du parking de Francillon notamment) - Plan d'Aub et domaine de Fabrégas	- Fréquentation assez faible sur le massif communal, mais des dégâts importants ont pu être constatés localement à plusieurs reprises - Fréquentation régulière sur le domaine de Fabrégas	☹ Augmentation de l'érosion des sols ☹ Dégradation physique des habitats naturels ☹ Augmentation du risque d'incendie
<b>T7 – Urbanisation et fréquentation riveraine</b>	- Aménagements divers - Cabanisation - Fréquentation du massif liée à la proximité des habitations	- Propriétés privées en bordure du massif - Vallon des Barelles principalement - Majoritairement hors SIC, mais dans la zone d'étude (dans le périmètre du site classé)	- Difficilement quantifiable - Concerne une faible proportion de la surface du massif	☹ Dégradation ou destruction d'habitats par la coupe d'arbres et l'artificialisation du milieu ☹ Augmentation du risque d'incendie ☹ Augmentation de la fréquentation de loisir et de ses impacts

Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
<b>F1 - Activités associatives de défense de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation du public et actions de communication</li> <li>- Veille et surveillance</li> <li>- Participation aux processus de concertation</li> <li>- Lutte contre l'urbanisation</li> <li>- Campagnes de nettoyage</li> <li>- Sorties organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Variable selon les structures (échelle départementale, communale ou locale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 associations de protection de l'environnement</li> <li>- 2 fédérations d'association de protection de l'environnement</li> <li>- 3 associations de défense des intérêts locaux (dont 1 CIL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Sensibilisation du public à la fragilité des milieux naturels</li> <li>☺ Dissuasion des acteurs pouvant porter atteinte aux milieux naturels</li> <li>☺ Meilleure prise en compte des aspects environnementaux lors des différents projets existants</li> <li>☺ Dépollution des milieux lors des opérations de nettoyage</li> <li>☹ Dégradation potentielle liée au piétinement et à la cueillette lors des balades organisées (probablement peu significatif)</li> </ul>
<b>M1 - Rejet des effluents urbains</b>	<p>GESTION PASSÉE :</p> <p>Rejet brut des effluents urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baie de Sicié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 50 000 m<sup>3</sup> d'effluents urbains rejetés à l'état brut quotidiennement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Destruction totale de l'herbier de posidonies dans la baie de Sicié</li> <li>☹ Contamination bactériologique et chimique de la colonne d'eau</li> <li>☹ Turbidité importante / Eutrophisation du milieu</li> <li>☹ Dégradation des petits fonds (prolifération d'espèces indicatrices de pollution, apport de macrodéchets, développement d'algues filamenteuses...)</li> </ul>
	<p>GESTION ACTUELLE :</p> <p>Traitement des eaux usées urbaines (AmphitriA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Émissaire en mer débouchant à -7 m entre la Pointe du Cap Vieux et le Cap Sicié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 communes raccordées</li> <li>- Plus de 20 000 000 m<sup>3</sup> traités/an</li> <li>- Environ 60 000 m<sup>3</sup>/jour d'eaux traitées rejetées en mer</li> <li>- Charge polluante rejetée en mer après traitement des effluents : 1 tonne/jour (MES), 1 tonne/jour (DBO5), 6 tonnes/jour (DCO)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Reconquête de la qualité de l'eau et des milieux, notamment dans les petits fonds</li> <li>☹ Altération de la colonne d'eau (augmentation de la turbidité, apport de polluants, apport conséquent d'eau douce)</li> <li>☹ Modification sédimentaire</li> <li>☹ Apport de nitrates contribuant à la prolifération d'algues vertes indicatrices de pollution au niveau du médiolittoral (ulves) et des petits fonds de l'infralittoral (<i>Codium bursa</i>)</li> <li>☹ Contribution à la prolifération d'espèces nitrophiles et opportunistes à faible valeur patrimoniale au détriment des espèces de <i>Cystoseira ssp.</i> très sensibles à la pollution</li> <li>☹ Développement d'oursins noirs dans les petits fonds rocheux, pouvant déstabiliser la biocénose des roches à algues photophiles en mettant la roche à nu</li> </ul>
<b>M2 - Plongée sous-marine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baptêmes de plongée</li> <li>- Accompagnement de plongées enfants et adultes</li> <li>- Formations aux différents niveaux de plongeur (niveaux 1 à 4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Roches de Sicié, Deux Frères, lieu dit « La Chaînette », sec de Sicié</li> <li>- Épaves : Arroyo (et ses jardins), Dornier, Tromblon et Mona dans une moindre mesure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 clubs basés à La Seyne-sur-Mer et 2 clubs basés à Saint-Mandrier-sur-Mer (dont 3 structures commerciales) + clubs extérieurs</li> <li>- Usagers indépendants (hollandais, allemands, belges...) plus difficiles à sensibiliser</li> <li>- Entre 15 000 et 20 000 plongées par an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Sensibilisation au milieu marin des pratiquants en club</li> <li>☺ Peu de perturbations des milieux naturels car l'activité est contemplative dans la mesure où elle est régulée par les clubs</li> <li>☺ Bouées SUBMED : protection des fonds marins par la limitation des ancrages des bateaux</li> <li>☹ Forte fréquentation : dégradation potentielle du milieu</li> <li>☹ Contribution à la pollution des eaux de surface par les hydrocarbures</li> <li>☹ Impact ponctuel potentiel : arrachage et destruction involontaire des organismes fixés (arrachage manuel, coups de palmes) par des plongeurs inexpérimentés</li> <li>☹ Bulles d'air le long des parois rocheuses et dans les grottes pouvant perturber les organismes fixés, voire entraîner leur mort en cas de surféquentation</li> <li>☹ Dérangement de la faune : passage des plongeurs à proximité des lieux d'habitat et/ou de chasse, éclairage pouvant perturber le cycle jour/nuit de certaines espèces, bruit induit par les moteurs des bateaux</li> </ul>

Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
<b>M3 - Pêche professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pêche artisanale aux petits métiers</li> <li>- Pêche aux oursins (apnée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégralité du site</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 prud'homies de pêche (Le Brusca, La Seyne)</li> <li>- 8 patrons pêcheurs pratiquant régulièrement sur le site</li> <li>- Pas d'arts traînants</li> <li>- Arts dormants : principaux engins utilisés = filet maillant, palangre, nasses ou casiers</li> <li>- 3 pêcheurs professionnels aux oursins</li> <li>- Réglementations prud'homales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Alternance des métiers et des saisons pour une meilleure reconstitution des stocks halieutiques</li> <li>☺ Pratique raisonnée, notamment par la diversification des espèces pêchées</li> <li>☺ Limite de la propagation des espèces invasives (pas d'arts traînants sur le site)</li> <li>☺ Découverte du métier et sensibilisation à la fragilité du milieu marin via le pescatourisme</li> <li>☹ Pêche pratiquée près des roches : érosion mécanique des fonds, avec parfois arrachage de colonies d'organismes benthiques</li> <li>☹ Contribution à la pollution des eaux de surface par les hydrocarbures</li> <li>☹ Prélèvement de la faune</li> <li>☹ Perte accidentelle de filets pouvant dégrader les fonds et les tombants de gorgones, obstruer les cavités ou continuer à piéger inutilement certaines espèces</li> </ul>
<b>M4 - Pêche maritime de loisir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chasse sous-marine</li> <li>- Pêche de plaisance (traîne et palangrotte)</li> <li>- Pêche aux oursins (apnée)</li> </ul>	<p>Chasse sous-marine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone littorale entre 0 et -15 m (du Gaou à la Pointe du Cap Vieux) pour une pêche côtière</li> <li>- Roches à coralligène (Mourret, Sicié, Deux Frères, Arroyo) pour une pêche profonde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 à 30 chasseurs sous-marins réguliers sur le site, fédérés (FCSMP) + nombreux usagers indépendants</li> <li>- 1 société nautique (Saint-Elme) encourageant la pêche de plaisance et les pratiquants individuels</li> <li>- Plusieurs concours annuels de pêche de plaisance sur le site (importance de l'activité de pêche de plaisance sans doute sous-estimée sur le site)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Nombreux chasseurs sous-marins fédérés : sensibilisation à la fragilité du milieu marin et à sa préservation</li> <li>☹ Pêche pratiquée près des roches : érosion mécanique des fonds, avec parfois arrachage de colonies d'organismes benthiques</li> <li>☹ Contribution à la pollution des eaux de surface par les hydrocarbures et les substances toxiques (peintures antisalissures)</li> <li>☹ Prélèvement de la faune, notamment en période estivale</li> <li>☹ Dérangement potentiel de la faune : modification du comportement de la faune pélagique (fuite), bruit induit par les moteurs des bateaux</li> <li>☹ Altération de l'équilibre du milieu par le non respect de la réglementation et braconnage</li> </ul>
<b>M5 - Plaisance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouillages forains</li> <li>- Ancrage dans les criques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Criques du secteur Ouest du site et plages de la façade Est du massif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun port dans le périmètre du site</li> <li>- 1 port à proximité immédiate : port de Saint-Elme : environ 150 mouillages (postes annuels et estivaux confondus) ➔ projet d'extension : 200 mouillages</li> <li>- Pas de zones d'AOT au sein du site (2 en périphérie : Fabrégas et Marvivo)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Campagne Ecogestes : sensibilisation à la fragilité du milieu marin</li> <li>☹ Mouillages forains : dégradation des fonds sous l'action du mouillage (peu significatif sur le secteur du Cap Sicié)</li> <li>☹ Contribution à la pollution des eaux de surface par les hydrocarbures, la diffusion des substances toxiques (peintures antisalissures) et la vidange en mer des eaux usées des bateaux</li> <li>☹ Pollution des milieux par l'abandon des déchets</li> <li>☹ Ancres des bateaux : facteurs pouvant contribuer à la propagation d'espèces invasives type <i>Caulerpa</i></li> <li>☹ Dérangement potentiel de la faune par le bruit des moteurs</li> <li>☹ Projet d'extension du port de Saint-Elme : légère augmentation de la fréquentation</li> </ul>
<b>M6 - Autres activités maritimes et activités balnéaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kayak de mer</li> <li>- Voile légère</li> <li>- Aviron</li> <li>- Ski nautique, bouées tractées, petite plaisance motorisée, jet-ski (marginal)</li> <li>- Randonnées aquatiques</li> <li>- Baignade en mer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voile légère, kayak de mer : façade Est du site</li> <li>- Randonnées palmées : Deux Frères, Chaînette</li> <li>- Baignade : plages et criques (Mont Salva, Trou de l'or, La Fosse, Jonquet, Bœuf)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 base nautique (Saint-Elme), regroupant 4 associations sportives locales (kayak, plongée, aviron, voile)</li> <li>- Quelques plages aux extrémités Est et Ouest du site</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Randonnées subaquatiques : découverte et sensibilisation à la fragilité du milieu marin</li> <li>☺ Nettoyage des plages : dépollution du milieu par l'enlèvement des macrodéchets</li> <li>☹ Randonnées palmées et baignade : piétinement et arrachage involontaire de la faune fixée</li> <li>☹ Dérangement de la faune induit par le bruit des engins motorisés</li> <li>☹ Ski nautique, bouées tractées, petite plaisance motorisée : contribution à la pollution des eaux de surface par les hydrocarbures</li> </ul>

*Tableau 8 : Présentation synthétique des activités socio-économiques*

## 6. FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE DU SITE

Habitats d'intérêt communautaire terrestres		Code Natura 2000	Statut européen	Activités humaines recensées sur le site Natura 2000 du Cap Sicié														
				T1 – Gestion forestière	T2 – DFCI et pastoralisme	T3 – Pratiques agricoles		T4 - Chasse	T5 – Activités sportives	T6 – Activités de loisir	T7 – Urbanisation et fréquentation riveraine	F1 – Activités associatives de défense de l'environnement	M1 – Rejet des effluents urbains	M2 – Plongée sous-marine	M3 – Pêche professionnelle	M4 – Pêche maritime de loisir	M5 - Plaisance	M6 – Autres activités maritimes et activités balnéaires
						Agriculture	Apiculture											
Habitats littoraux et halophiles	Végétation des falaises côtières soumises aux embruns	1240-2	HIC						⊗	⊗		☺						
	Phryganes des pentes littorales	5410-1	HIC						⊗	⊗⊗⊗		☺☺						
	Fourrés halophile à <i>Juncus acutus</i>	1410-2	HIC									☺						
	Végétation thermophile des pentes rocheuses siliceuses	8220-18	HIC									☺						
Habitats semi-arbustifs	Pré-maquis littoral à Barbe de Jupiter	5410-2	HIC	☺☺			?		⊗	⊗⊗		☺						
	Junipérais littoraux à Genévrier turbiné	5210-4	HIC				?	?	⊗	⊗⊗⊗		☺☺						
	Brousse littorale à Lentisque de la côté varoise	9320-1	HIC	☺			☺☺	?	⊗	⊗⊗		☺						
Habitats herbeux	Pelouses xériques à annuelles et bulbeuses*	6220-1	HP	☺	☺☺☺		☺☺	☺	?	?		☺☺						
	Pelouses thermo-méditerranéennes des pentes littorales*	6220	HP		☺☺☺		☺☺	?	?	⊗		☺☺						
Habitats humides	Mares temporaires méditerranéennes*	3170-1	HP	☺	⊗		☺☺	⊗	⊗	⊗		☺☺						
	Pelouses mésophiles à Sérapias de Provence cristalline (Serapion)	3120-1	HIC	☺	☺☺	⊗	☺☺	?	⊗	⊗		☺☺						
	Galeries riveraines à Gattilier	92D0-2	HIC	☺	☺	⊗	☺☺		⊗	⊗	⊗⊗	☺☺☺						
Habitats forestiers	Pinèdes littorales de Pin d'Alep	9540-3	HIC	☺	☺☺		?		⊗	⊗⊗⊗	⊗	☺☺						
	Pinèdes de Pin pignon	9540-2	HIC	☺☺	☺☺		?		⊗	⊗		☺						
	Pinèdes de Pin mésogéen	9540-1	HIC	☺	☺☺		?		⊗	⊗		☺						
	Yeuserais thermophiles	9340-2	HIC	☺☺☺	☺☺	⊗	?		⊗⊗	⊗⊗	⊗⊗	☺☺☺						
	Suverais	9330-1	HIC	☺☺☺	☺☺	⊗	?		⊗⊗	⊗⊗	⊗⊗	☺☺☺						
	Frênaies thermophiles rivulaires	91B0	HIC	☺☺☺	☺☺		?		⊗⊗	⊗⊗	⊗	☺☺☺						

Biocénoses marines		Code Natura 2000	Statut européen	Activités humaines recensées sur le site Natura 2000 du Cap Sicié														
Habitats d'intérêt communautaire	Habitats élémentaires			Impact positif : 😊 = léger ; 😊😊 = moyen ; 😊😊😊 = fort Impact négatif : ☹️ = léger ; ☹️☹️ = moyen ; ☹️☹️☹️ = fort														
				T1 – Gestion forestière	T2 – DFCI et pastoralisme	T3 – Pratiques agricoles		T4 - Chasse	T5 – Activités sportives	T6 – Activités de loisir	T7 – Urbanisation et fréquentation riveraine	F1 – Activités associatives de défense de l'environnement	M1 – Rejet des effluents urbains	M2 – Plongée sous-marine	M3 – Pêche professionnelle	M4 – Pêche maritime de loisir	M5 - Plaisance	M6 – Autres activités maritimes et activités balnéaires
Herbier à posidonies	Herbier à posidonie*	1120-1	HP	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	😊😊	☹️☹️			☹️	☹️	
Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins bien calibrés	1110-6	HIC	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	😊	☹️				☹️	☹️
	Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fond	1110-7	HIC	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	😊					☹️	☹️
Récifs	Roche médiolittorale inférieure	1170-12	HIC	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️					☹️
	Roche infralittorale à algues photophiles	1170-13	HIC	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️	☹️☹️	☹️☹️		
	Coralligène	1170-14	HIC	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	😊😊	☹️☹️☹️	☹️☹️	☹️☹️	☹️☹️	☹️	
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscuras	8330-3	HIC	☹️☹️☹️	😊	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	☹️☹️☹️	😊		☹️☹️	☹️				

**Statut européen (au titre de la Directive « Habitats »):**

- HP = habitat prioritaire
- HIC = habitat d'intérêt communautaire

*Tableau 9 : Quantification des impacts des activités humaines sur les habitats naturels*

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Activités humaines recensées sur le site Natura 2000 du Cap Sicié													
		Impact positif : 😊 = léger ; 😊😊 = moyen ; 😊😊😊 = fort Impact négatif : ☹️ = léger ; ☹️☹️ = moyen ; ☹️☹️☹️ = fort													
		T1 – Gestion forestière	T2 – DFCI et pastoralisme	T3 – Pratiques agricoles		T4 - Chasse	T5 – Activités sportives	T6 – Activités de loisir	T7 - Urbanisation	F1 – Associations défense environnement	M1 – Rejet des effluents urbains	M2 – Plongée sous-marine	M3 – Pêche professionnelle	M4 – Pêche maritime de loisir	M5 - Plaisance
Agriculture	Apiculture														
<i>Minioptère de Schreibers</i> <i>Miniopterus schreibersi</i>	1310	😊😊 ☹️	? ☹️	☹️ ?		? ?	☹️	😊😊							
<i>Lucane cerf-volant</i> <i>Lucanus cervus</i>	1083	😊😊 ☹️	😊 ☹️	☹️ ?		? ?	☹️☹️	😊							
<i>Grand Capricorne</i> <i>Cerambyx cerdo</i>	1088	😊😊 ☹️	😊 ☹️	☹️ ?		? ?	☹️☹️	😊							
<i>Petit Rinolophe</i> <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	😊😊 ☹️	? ☹️	☹️ ?		? ?	☹️	😊😊							
<i>Murin de Bechstein</i> <i>Myotis bechsteinii</i>	1323	😊😊 ☹️	? ☹️	☹️ ?		? ?	☹️	😊😊							
<i>Phyllodactyle d'Europe</i> <i>Euleptes europaea</i>	1229		😊	? ?	?	☹️ ☹️		😊							
<b>Tortue caouanne*</b> <b><i>Caretta caretta</i></b>	1224		😊					😊😊	?		☹️			☹️	
<b>Grand dauphin</b> <b><i>Tursiops truncatus</i></b>	1349		😊					😊😊	?		☹️			☹️	

Tableau 10 : Quantification des impacts des activités humaines sur les espèces

Habitats (libellés retenus lors des inventaires biologiques)		Code Natura 2000	Changements climatiques globaux	Faible accessibilité et isolement des milieux	Dynamique naturelle du milieu	Attaque de ravageurs ou maladies	Introduction d'espèces exogènes / Développement d'espèces envahissantes	Incendies et lessivage des sols consécutif	Urbanisation / Aménagements / Création de nouveaux sentiers / Artificialisation des milieux / Terrassement / Cabanisation	Perturbation du régime hydrique	Déprise pastorale ou agricole / Absence d'intervention humaine	Révision du plan d'aménagement forestier / Reprise des travaux sylvicoles	Débroussaillage mécanique et/ou non sélectif	Débroussaillage manuel sélectif / Mise en place d'un projet de pastoralisme	Élimination des haies arborées / Abattage des arbres morts ou sénescents	Lutte contre la chenille processionnaire du Pin	Surveillance du massif / Actions de communication et de sensibilisation du public au respect des milieux naturels	Piétinement / Érosion / Accès aux plages / Circulation piétonne, cycliste ou équestre hors des pistes et sentiers existants	Pollution du milieu par l'abandon de macro-déchets sur le site	Prédation / Cueillette / Prélèvements / Captures accidentelles	Pollution marine accidentelle	Ancrage sur les fonds et tombants / Érosion mécanique	Contact ou bulles d'air le long des parois rocheuses ou dans les grottes	Embruns pollués	Pollution chimique ou organique des eaux	Hydrodynamisme
Habitats littoraux et halophiles	Végétation des falaises côtières soumises aux embruns	1240-2	?	😊			😞		😞								😊	😞	😞				😞			
	Phryganes des pentes littorales	5410-1	?	😊			😞		😞								😊	😞	😞	😞			😞			
	Fourrés halophile à <i>Juncus acutus</i>	1410-2	?				😞										😊	😞	😞	😞			😞			
	Végétation thermophile des pentes rocheuses siliceuses	8220-18	?	😊			😞										😊						?			
Habitats semi-arbustifs	Pré-maquis littoral à Barbe de Jupiter	5410-2	?		😞		😊										😊	😞	😞	😞			😞			
	Junipérais littorales à Genévrier turbiné	5210-4	?	😊			😞	😞	😞								😊	😞	😞	😞			😞			
	Brousse littorale à Lentisque de la côte varoise	9320-1	?		😞		😞	😞	😞								😊	😞	😞	😞			😞			
Habitats herbeux	<b>Pelouses xériques à annuelles et bulbeuses</b>	<b>6220-1</b>			😞		😊			😞		😊	😊				😊	😞	😞	😞						
	<b>Pelouses thermo-méditerranéennes des pentes littorales</b>	<b>6220</b>		😊	😞		😊	😞				😊					😊	😞	😞	😞			?			
Habitats humides	<b>Mares temporaires méditerranéennes</b>	<b>3170-1</b>	😞		😞		😞	😞	😞	😞			😞	😞			😊	😞	😞	😞						
	Pelouses mésophiles à Sérapias de Provence cristalline ( <i>Serapion</i> )	3120-1	😞		😞		😞	😞	😞	😞		😊	😞				😊	😞	😞	😞						
	Galerie riveraines à Gattilier	92D0-2	😞				😞	😞	😞	😞		😊	😊	😞	😞		😊	😞	😞	😞						
Habitats forestiers	Pinèdes littorales de Pin d'Alep	9540-3	?	😊	😊	😞	😞	😞	😞	😊	😊	😞	😊	😞	😊	😊	😊	😞	😞	😞			😞			
	Pinèdes de Pin pignon	9540-2	?		😞	😞	😞	😞	😞		😊	😞	😊	😊	😞	😊	😊		😞	😞						
	Pinèdes de Pin mésogéen	9540-1	?		😞	😞	😞	😞	😞		😊	😞	😊	😊	😞	😊	😊		😞	😞						
	Yeuserais thermophiles	9340-2	?		😊	😞	😞	😞	😞	😞		😊	😞	😊	😞		😊	😞	😞	😞						
	Suverais	9330-1	😞		😞	😞	😞	😞	😞	😞		😊	😞	😊	😞		😊	😞	😞	😞						
	Frênaies thermophiles rivulaires	91B0	😞		😊		😞	😞	😞	😞	😊	😊	😞	😊	😞		😊	😞	😞	😞						
Habitats marins	<b>Herbiers de posidonies</b>	<b>1120-1</b>	😞		😊		😞	😞	😞								😊		😞	😞	😞	😞	😞	😞	😊	
	Sables fins bien calibrés	1110-6					😞	😞	😞										😞	😞	😞	😞	😞	😞	😊	
	Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fond	1110-7					😞	😞	😞										😞	😞	😞	😞	😞	😞		
	Roche médiolittorale inférieure	1170-12	😞	😊			😞	😞	😞								😊	😞		😞	😞		😞	😞	😞	
	Roche infralittorale à algues photophiles	1170-13	😞				😞	😞	😞								😊		😞	😞	😞	😞	😞	😞	😞	
	Coralligène	1170-14	😞		😊		😞	😞	😞								😊		😞	😞	😞	😞	😞	😞	😞	
	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3																	😞	😞	😞	😞	😞	😞	😞	

😊	Impact positif
😞	Impact négatif potentiel ou peu significatif
😞	Impact négatif avéré
▨	Habitat non concerné par ce type de facteur

Tableau 11 : Interrelations entre les habitats et les facteurs naturels ou humains

Espèces d'intérêt communautaire		Code Natura 2000	Changements climatiques globaux	Faible accessibilité et isolement des milieux	Dynamique naturelle du milieu	Attaque de ravageurs ou maladies	Introduction d'espèces exogènes / Développement d'espèces envahissantes	Incendies et lessivage des sols consécutifs	Urbanisation / Aménagements / Création de nouveaux sentiers / Artificialisation des milieux / Terrassement / Cabanisation	Isolément géographique du massif du Cap Sicié	Perturbation du régime hydrique	Déprise pastorale ou agricole / Absence d'intervention humaine	Révision du plan d'aménagement forestier / Reprise des travaux sylvicoles	Débroussaillage mécanique et/ou non sélectif	Débroussaillage manuel sélectif / Mise en place d'un projet de pastoralisme	Élimination des haies arborées / Abattage des arbres morts ou sénescents	Lutte contre la chenille processionnaire du Pin	Surveillance du massif / Actions de communications et de sensibilisation du public au respect des milieux naturels	Utilisation d'intrants pour les activités agricoles / Utilisation de vermifuges à base d'ivermectine	Surfréquentation/Piétinement / Érosion / Accès aux plages / Circulation piétonne, cycliste ou équestre hors des pistes et sentiers existants	Pollution du milieu par l'abandon de macrodéchets sur le site	Prédation / Cueillette / Prélèvements / Captures accidentelles	Pollution marine accidentelle	Ancrage sur les fonds et tombants / Érosion mécanique	Contact ou bulles d'air le long des parois rocheuses ou dans les grottes	Dérangement de la faune par les différentes activités humaines	Pollution chimique ou organique des eaux	Perte accidentelle de filets de pêche
Présence avérée	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersi</i>	1310	?			?	☹	☹	☹	☹	☹	☺		☺	☹	☹		☹	☹	?								
	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	1083	?		☺		☹	☹	☹			☺	☹		☹		☺	?	?	☹								
	Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	1088	?		☺		☹	☹				☺	☹		☹		☺	?	?	☹								
Présence potentielle	Petit Rinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	?		☹		☹	☹	☹		☹	☺			☹	☹		☹	?	?					☹			
	Murin de Bechstein <i>Myotis Bechsteinii</i>	1323	?		☺		☹	☹	☹	☹	☺	☺			☹	☹		☹	?	?					☹			
	Phyllodactyle d'Europe <i>Euleptes europaea</i>	1229	?	☺					☹	☹									?	☹						☹		
	Tortue caouanne <i>Caretta caretta</i>	1224	☹				?											☺		☹	☹	☹			☹	☹	☹	
Grand Dauphin <i>Tursiops truncatus</i>	1349	☹															☺		☹	☹	☹	☹			☹	☹	☹	

☺	Impact positif
☹	Impact négatif potentiel ou peu significatif
☹	Impact négatif avéré
▨	Espèce non concernée par ce type de facteur

Tableau 12 : Interrelations entre les espèces et les facteurs naturels ou humains



## 7. LES ENJEUX DE CONSERVATION

### 7.1. MILIEU TERRESTRE

Habitats	Code Natura 2000	Valeur patrimoniale	Risque	Enjeu de conservation	Justification scientifique
<b>Pelouses xériques à annuelles et bulbeuses</b>	6220-1	Forte	Très fort	<b>Très fort</b>	Habitat à forte valeur écologique menacé par l'embroussaillage par les ligneux
<b>Mares temporaires méditerranéennes</b>	3170-1	Très forte	Fort	<b>Très fort</b>	Habitat à très forte valeur écologique et biogéographique, pouvant être sensiblement perturbé par les espèces introduites et/ou le développement de la fréquentation
Phryganes des pentes littorales	5410-1	Forte	Fort	<b>Fort</b>	Habitat typique à la flore originale, menacé par la fréquentation au niveau des accès aux plages et par le développement des espèces exogènes
Junipéraies littorales à Genévrier turbiné	5210-4	Moyenne	Moyen	<b>Fort</b>	Malgré la faible surface inventoriée en 2009-2010, cet habitat a été recensé sur des surfaces importantes lors d'inventaires précédents. En raison de la rareté de l'habitat et de sa forte valeur biogéographique, floristique et écologique, l'enjeu de conservation a été défini comme "Fort" à dire d'expert
Végétation des falaises côtières soumises aux embruns	1240-2	Forte	Moyen	<b>Moyen à fort</b>	Habitat typique à la flore originale, localement menacé par la fréquentation au niveau des accès aux plages et par les espèces introduites
Pré-maquis à Barbe-de-Jupiter	5410-2	Moyenne	Fort	<b>Moyen à fort</b>	Habitat réduit à quelque pieds de Barbe-du-Jupiter, assez peu impacté par la fréquentation, mais très accessible et en voie de colonisation par le Pin d'Alep
Végétation thermophile des pentes rocheuses siliceuses	8220-18	Forte	Moyen	<b>Moyen à fort</b>	Habitat à forte valeur patrimoniale, mais localement menacé par le développement d'espèces exogènes
Pelouses mésophiles à Sérapias de Provence cristallines ( <i>Serapion</i> )	3120-1	Forte	Moyen	<b>Moyen à fort</b>	Habitat à forte valeur écologique, ne présentant aucune trace de perturbation humaine récente ; dépend fortement de son alimentation en eau
Pinèdes littorales de Pin d'Alep	9540-3	Forte	Moyen	<b>Moyen à fort</b>	Habitat à forte valeur écologique et paysagère, sensible aux incendies et au processus d'érosion lié au cheminement de la fréquentation dans le sens de la pente
Yeuseraies thermophiles	9340-2	Forte	Moyen	<b>Moyen à fort</b>	Habitat d'espèces très important, relativement peu menacé
Frênaies thermophiles rivulaires	91B0	Forte	Moyen	<b>Moyen à fort</b>	Habitat aux fonctionnalités importantes et à forte valeur biogéographique, relativement peu menacé
Brousse littorale à Lentisque de la côte varoise	9320-1	Moyenne	Moyen	<b>Moyen</b>	Habitat emblématique du littoral méditerranéen constituant l'un des stades de dégradation entre pelouses thermophiles et pinèdes, et ayant une valeur écologique importante au sein de la mosaïque de milieux
<b>Pelouses xéro-thermophiles des pentes littorales</b>	<b>6220</b>	Forte	Faible	<b>Moyen</b>	Habitat à forte valeur écologique, mais peu accessible et peu sensible aux perturbations. Malgré la faible importance du risque, l'enjeu de conservation a été défini comme "Moyen" à dire d'expert, en raison de sa forte originalité et de sa valeur biogéographique et écologique
Suveraies	9330-1	Moyenne	Moyen	<b>Moyen</b>	Habitat d'espèce important, relativement peu menacé
Fourrés halophiles à <i>Juncus acutus</i>	1410-2	Faible	Faible	<b>Faible</b>	Habitat anecdotique et peu menacé
Pinèdes de Pin pignon	9540-2	Moyenne	Faible	<b>Faible</b>	Habitat à valeur écologique réduite et peu menacé
Pinèdes de Pin mésogéen	9540-1	Moyenne	Faible	<b>Faible</b>	Habitat à valeur écologique réduite et peu menacé

Tableau 13 : Enjeux de conservation hiérarchisés des habitats terrestres

Espèce	Code Natura 2000	Valeur patrimoniale	Risque	Enjeu de conservation	Justification scientifique
Lucane cerf-volant	1083	Moyenne	Faible	Faible	Espèce au rôle écologique important, globalement peu menacée
Grand capricorne	1088	Moyenne	Faible	Faible	Espèce au rôle écologique important, globalement peu menacée
Minioptère de Schreibers	1310	Moyenne	Moyen	Moyen	Chasse sur le site, risque modéré de dégradation des corridors écologiques
Murin de Bechstein	1323	Moyenne	Faible	Non documenté à ce jour	Présence non avérée, malgré l'existence d'habitats fortement favorables sur le site. En cas de présence avérée, l'enjeu de conservation serait défini comme <b>FORT</b> à dire d'expert, en raison de la rareté de l'espèce
Phyllodactyle d'Europe	1229	Moyenne	Faible	Non documenté à ce jour	Présence non avérée, malgré l'existence d'habitats fortement favorables sur le site. En cas de présence avérée, l'enjeu de conservation serait défini comme <b>MOYEN</b> à dire d'expert, en raison de la rareté de l'espèce et du faible niveau de risque
Petit Rhinolophe	1303	Moyenne	Faible	Non documenté à ce jour	Présence non avérée, malgré l'existence d'habitats favorables sur le site. En cas de présence avérée, l'enjeu de conservation serait défini comme <b>FAIBLE</b> en raison du faible niveau de risque

*Tableau 14 : Enjeux de conservation hiérarchisés des espèces terrestres*

## 7.2. MILIEU MARIN

Habitat élémentaire	Code Natura 2000	Code CORINE	Statut européen	Sectorisation	Valeur patrimoniale	Niveau de risque	Niveau d'enjeu de conservation	Justification scientifique
Herbier de posidonies	1120-1	11.34	HP	Pointe de la Gardiole ↻ Pointe du Cap Vieux	Très forte	Fort	Très fort	Habitat à forte valeur écologique menacé par les impacts de la plaisance (mouillages), la colonisation potentielle par des macrophytes à caractère invasif ( <i>Caulerpa ssp.</i> ) ainsi que l'altération de la qualité globale des eaux.
				Baie de Sicié (matte morte)	Faible	Fort	Faible à moyen	Vaste zone de matte morte.
				Cap Sicié ↻ Pointe du Bau Rouge	Très forte	Fort	Très fort	Habitat à forte valeur écologique menacé par les impacts de la plaisance (mouillages), la colonisation potentielle par des macrophytes à caractère invasif ( <i>Caulerpa ssp.</i> ) ainsi que l'altération de la qualité globale des eaux.
Roche médiolittorale inférieure	1170-12	11.24 - 11.25	HIC		Très forte	Fort	Très fort	Habitat à forte valeur écologique (présence de <i>Lithophyllum byssoides</i> ) menacé par l'altération de la qualité globale des eaux littorales (pollution organique de surface) ainsi que le développement d'espèces opportunistes nitrophiles.
Roche infralittorale à algues photophiles	1170-13	11.24 - 11.25	HIC		Très forte	Fort	Très fort	Habitat très diversifié, à forte valeur patrimoniale (présence de nombreuses espèces ainsi que d'une ceinture à <i>Cystoseira amentacea var. stricta</i> ) mais menacé par l'altération de la qualité globale des eaux littorales
Coralligène	1170-14	11.251	HIC		Très forte	Fort	Très fort	Habitat très diversifié, à forte valeur patrimoniale mais menacé par la surfréquentation des sites par les plongeurs, le réchauffement des eaux, l'abandon de filets de pêche enragués...
Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3	11.26	HIC		Très forte	Fort	Très fort	Habitat présentant une bonne diversité biologique, menacé par les impacts de la plaisance (mouillages), le réchauffement des eaux et la surfréquentation des sites par les plongeurs. Présence du faciès à <i>Corallium rubrum</i> .
Sables Fins de Haut Niveau	1110-5	11	HIC				Faible à moyen	Habitat potentiellement présent sur le site u Cap Sicié, notamment sur la façade Est du site, en contact avec la biocénose des sables fins bien calibrés.
Sables Fins Bien Calibrés	1110-6	11.22	HIC		Forte	Faible	Faible à moyen	Habitat pouvant potentiellement abriter des prairies à <i>Cymodocea nodosa</i> , menacé essentiellement par l'envasement.
Sables Grossiers et fins graviers sous influence des Courants de Fond	1110-7	11.22	HIC		Forte	Faible	Faible à moyen	Habitat pouvant servir de zone de nourrissage pour de très nombreuses espèces à fort intérêt économique mais exposé essentiellement au risque d'envasement.
Sables supralittoraux avec ou sans lasses à dessiccation rapide	1140-7	14	HIC				Faible à moyen	Habitat présent sur la plage du Bœuf, mélangé à l'habitat 1140-8.
Lasses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8	14	HIC				Faible à moyen	Habitat présent sur la plage du Bœuf et du Jonquet, mélangé à l'habitat 1140-7 dans la partie supralittorale. Sur la plage du Bœuf, il domine ce mélange d'habitats avec des lasses entre autres de posidonies.
Sables médiolittoraux	1140-9	14	HIC				Faible à moyen	Habitat probablement présent sur la plage du Bœuf, sous la forme de sables fins mélangés à l'habitat 1140-10 dans la partie médiolittorale.
Sables détritiques médiolittoraux	1140-10	14	HIC				Faible à moyen	Habitats présents sur le splages du Bœuf et du Jonquet. Banquettes de posidonies : pas observées lors des campagnes terrain mais potentiellement présentes sur certaines plages de La Seyne sur Mer. Les principales menaces pesant sur cet habitat sont l'extraction et la destruction mécaniques des mattes mais aussi les aménagements côtiers pouvant venir perturber et porter atteinte à la bonne conservation de cet habitat.

Tableau 15 : Enjeux de conservation des habitats marins d'intérêt communautaire

Concernant les espèces marines d'intérêt communautaire, l'enjeu de conservation a été défini à dire d'experts. En effet, malgré la présence d'habitats favorables à la fréquentation du site par le Grand Dauphin (notamment au cours de ses migrations) et la possibilité de son déplacement sur des zones très côtières, la rareté des observations (liées notamment à l'étroitesse de la bande littorale incluse dans le site Natura 2000) rend l'estimation de sa présence difficile. Cette dernière reste donc à préciser / documenter par de nouvelles observations. Quant à la Tortue Caouanne, sa présence sur le site du Cap Sicié reste elle aussi à préciser / à documenter par de nouvelles observations. *A priori*, le site semble peu favorable à la ponte de cette espèce en raison de l'absence de grandes plages sableuses. Toutefois, la fréquentation des eaux du site par la Tortue caouanne reste possible.

Sur la base de ces considérations, l'enjeu de conservation pour le grand dauphin et la tortue caouanne a été défini par les experts comme « moyen » sur le site Natura 2000 du Cap Sicié.

## 8. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION

### 8.1. MILIEU TERRESTRE

Code	Objectif de conservation et sous-objectifs opérationnels
OCGT	Favoriser le maintien de la mosaïque de milieux
OCTP 1	Maintenir l'état de conservation des pelouses et favoriser la réouverture des milieux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Conserver les milieux ouverts existants</i></li> <li>- <i>Augmenter la superficie des pelouses xériques à annuelles et bulbeuses (6220-1) en bordure des pistes DFCL et dans les secteurs pâturés</i></li> </ul>
OCTP 2	Préserver les milieux humides : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Maintenir l'état de conservation de la mare temporaire méditerranéenne (3170-1) et des pelouses mésophiles à Sérapias (3120-1)</i></li> </ul>
OCTP 3	Limiter l'implantation et le développement des espèces exogènes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Éliminer progressivement les espèces exogènes</i></li> <li>- <i>Sensibiliser les usagers et les riverains pour éviter l'implantation de végétaux exotiques</i></li> </ul>
OCTP 4	Veiller au maintien de l'absence de perturbations anthropiques dans les espaces préservés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Limiter la fréquentation dans les secteurs exempts de perturbations anthropiques</i></li> <li>- <i>Éviter l'apparition de sentiers dans les habitats concernés</i></li> <li>- <i>Maintenir l'inaccessibilité des zones de falaises</i></li> </ul>
OCTS 1	Maintenir l'état de conservation des milieux rupestres et littoraux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Limiter le développement des Pins d'Alep dans l'habitat 5410-2</i></li> <li>- <i>Éviter les perturbations anthropiques liées à la fréquentation ou à l'introduction de végétaux</i></li> </ul>
OCTS 2	Limiter les impacts de la fréquentation sur les habitats sensibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Améliorer la canalisation des usagers</i></li> <li>- <i>Améliorer la surveillance du site</i></li> <li>- <i>Mettre en défens les zones fortement menacées de dégradation</i></li> </ul>
OCTS 3	Favoriser la maturation des peuplements forestiers et leur défense contre les incendies : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Limiter les coupes sylvicoles dans les peuplements de feuillus notamment</i></li> <li>- <i>Conserver suffisamment de bois mort sur pied</i></li> <li>- <i>Poursuivre les actions de DFCL et mettre en œuvre les préconisations du PIDAF</i></li> </ul>
OCTS 4	Adopter une sylviculture durable et raisonnée favorisant les peuplements de feuillus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Limiter les impacts des travaux sylvicoles sur les sols, la faune et les habitats</i></li> <li>- <i>Éliminer progressivement les Pins d'Alep surétagant les peuplements de Chênes</i></li> <li>- <i>Favoriser le mélange d'essences et les peuplements de futaie irrégulière</i></li> </ul>

Tableau 16 : Objectifs de conservation du milieu terrestre

OCGT : objectif de conservation global terrestre

OCTP : objectif de conservation terrestre prioritaire

OCTS : objectif de conservation terrestre secondaire

## 8.2. MILIEU MARIN

Code	Objectif de conservation
OCGM 1	Veiller à une bonne qualité des masses d'eau côtière
OCGM 2	Prévenir et limiter d'éventuels impacts négatifs qui pourraient survenir sur les différents habitats
OCMP 1	Conserver l'habitat prioritaire « Herbière de posidonies » en bon état écologique sur les secteurs Est et Ouest du site
OCMP 2	Favoriser le maintien des peuplements de la roche médiolittorale inférieure et encourager le développement des encorbellements
OCMP 3	Préserver et restaurer le bon état écologique de la roche infralittorale à algues photophiles, et favoriser la diversité de ses peuplements
OCMP 4	Conserver le coralligène dans un bon état écologique
OCMP 5	Conserver les grottes semi-obscurées dans un bon état écologique
OCMS 1	Conserver les habitats à substrat meuble dans un bon état écologique
OCMS 2	Maintenir des conditions favorables permettant la fréquentation du site par les espèces d'intérêt communautaire (Grand dauphin et Tortue caouanne)

*Tableau 17 : Objectifs de conservation du milieu marin*

OCGM : objectif de conservation global marin

OCMP : objectif de conservation marin prioritaire

OCMS : objectif de conservation marin secondaire

## 8.3. OBJECTIFS DE CONSERVATION TRANSVERSAUX

Code	Objectif de conservation
OCT 1	Améliorer la connaissance de la richesse biologique du site par des inventaires naturalistes complémentaires
OCT 2	Améliorer la communication et la sensibilisation du public, des élus et des associations à la fragilité des milieux naturels
OCT 3	Limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement

*Tableau 18 : Objectifs de conservation transversaux*

## 9. LES OBJECTIFS DE GESTION

### 9.1. MILIEU TERRESTRE

Code	OBJECTIFS DE GESTION	OBJECTIFS DE CONSERVATION											
		OCGT	OCTP1	OCTP2	OCTP3	OCTP4	OCTS1	OCTS2	OCTS3	OCTS4	OCT1	OCT2	OCT3
<b>Objectifs transversaux</b>													
ACQt	Poursuivre l'acquisition de connaissances en vue d'améliorer la gestion du site	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SICt	Sensibiliser, informer, communiquer	X	X	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	X	<b>X</b>	X	X	X	<b>X</b>	<b>X</b>
CONC	Maintenir la démarche de concertation initiée par Natura 2000 avec l'ensemble des acteurs du site	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<b>X</b>	X
REGL	Améliorer le respect de la réglementation en vigueur afin de limiter la dégradation des habitats et le risque d'incendie	X	X	X		<b>X</b>	X	<b>X</b>	<b>X</b>	X		<b>X</b>	X
POL	Améliorer le potentiel de pollinisation	<b>X</b>	X	X			X					X	X
<b>Objectifs liés à la conservation des habitats et des espèces terrestres</b>													
OUV	Maintenir ou augmenter les surfaces occupées par les milieux ouverts	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>									
FREQ	Limiter les impacts de la fréquentation humaine et favoriser la restauration des habitats dégradés	X	X	X		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	X			<b>X</b>	
EXO	Limiter le développement des espèces exogènes ou à caractère envahissant	X		X	<b>X</b>	X	<b>X</b>				X	X	
MAT	Augmenter la superficie occupée par les peuplements forestiers matures d'intérêt communautaire	X							<b>X</b>	X			
RÉGÉ	Favoriser la régénération des peuplements forestiers d'intérêt communautaire	X								<b>X</b>			

**X (en gras)** = Relation particulièrement importante entre objectif de gestion et objectif de conservation

<b>OCTP 1</b>	Maintenir l'état de conservation des pelouses et favoriser la réouverture des milieux
<b>OCTP 2</b>	Préserver les milieux humides
<b>OCTP 3</b>	Limiter l'implantation et le développement des espèces exogènes
<b>OCTP 4</b>	Veiller au maintien de l'absence de perturbations anthropiques dans les espaces préservés
<b>OCTS 1</b>	Maintenir l'état de conservation des milieux rupestres et littoraux
<b>OCTS 2</b>	Limiter les impacts de la fréquentation sur les habitats sensibles
<b>OCTS 3</b>	Favoriser la maturation des peuplements forestiers et leur défense contre les incendies
<b>OCTS 4</b>	Adopter une sylviculture durable et raisonnée favorisant les peuplements de feuillus

<b>OCGT</b>	Favoriser le maintien de la mosaïque de milieux
-------------	---

<b>OCT 1</b>	Améliorer la connaissance de la richesse biologique du site par des inventaires naturalistes complémentaires
<b>OCT 2</b>	Améliorer la communication et la sensibilisation du public, des élus et des associations à la fragilité des milieux naturels
<b>OCT 3</b>	Limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement

*Tableau 19 : Tableau de croisement entre les objectifs de gestion et les objectifs de conservation*

## 9.2. MILIEU MARIN

		OBJECTIFS DE CONSERVATION											
Code	OBJECTIFS DE GESTION	OCGM1	OCGM2	OCMP1	OCMP2	OCMP3	OCMP4	OCMP5	OCMS1	OCMS2	OCT1	OCT2	OCT3
<b>Objectifs transversaux</b>													
LPM	Lutter contre les pollutions maritimes et l'altération de la qualité générale des eaux littorales	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X
SICm	Sensibiliser, informer, communiquer	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
CONC	Maintenir la dynamique de concertation et d'échange initiée par Natura 2000 avec l'ensemble des acteurs du site	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Objectifs liés à la conservation des habitats et des espèces marines</b>													
ACTI	Optimiser la fréquentation et la pratique des activités humaines sur le site	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
REST	Favoriser la restauration des secteurs dégradés	X				X			X				
INV	Surveiller et anticiper le développement potentiel des espèces à caractère invasif		X	X		X	X	X	X			X	
ACQm	Poursuivre l'acquisition de connaissances en vue d'améliorer la gestion du site			X	X	X	X	X	X	X	X		

**X (en gras)** = Relation particulièrement importante entre objectif de gestion et objectif de conservation

<b>OCMP 1</b>	Conservier l'habitat prioritaire "Herbier de posidonies" en bon état écologique sur les secteurs est et ouest du site
<b>OCMP 2</b>	Favoriser le maintien des peuplements de la roche médiolittorale inférieure et encourager le développement des encorbellements
<b>OCMP 3</b>	Préserver et restaurer le bon état écologique de la roche infralittorale à algues photophiles, et favoriser la diversité de ses peuplements
<b>OCMP 4</b>	Conservier le coralligène dans un bon état écologique
<b>OCMP 5</b>	Conservier les grottes semi-obscurtes dans un bon état écologique
<b>OCMS 1</b>	Conservier les habitats à substrat meuble dans un bon état écologique
<b>OCMS 2</b>	Maintenir des conditions favorables permettant la fréquentation du site par les espèces d'intérêt communautaire (grand dauphin et tortue caouanne)

<b>OCGM 1</b>	Veiller à une bonne qualité des masses d'eau côtière
<b>OCGM 2</b>	Prévenir et limiter d'éventuels impacts négatifs qui pourraient survenir sur les différents habitats

<b>OCT 1</b>	Améliorer la connaissance de la richesse biologique du site par des inventaires naturalistes complémentaires
<b>OCT 2</b>	Améliorer la communication et la sensibilisation du public, des élus et des associations à la fragilité des milieux naturels
<b>OCT 3</b>	Limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement

*Tableau 20 : Tableau de croisement entre les objectifs de gestion et les objectifs de conservation*



## 10. LES MESURES DE GESTION

Afin d'atteindre les objectifs de conservation définis dans le Tome 1 du DOCOB, différents types de mesures peuvent s'appliquer dans les périmètres des sites Natura 2000. Ces mesures sont classées en trois catégories :

- Les mesures contractuelles, qui comprennent :
  - Les Mesures agro-environnementales (MAE), sur les parcelles agricoles ;
  - Les contrats Natura 2000 (hors parcelles agricoles) ;
  - La charte Natura 2000.
- Les mesures non contractuelles, qui comprennent :
  - Les bonnes pratiques ;
  - Les missions d'animation ;
  - Les mesures réglementaires ;
  - Les études complémentaires et les suivis scientifiques.

### CONTRATS NATURA 2000 TERRESTRES

Code	Intitulé générique du contrat Natura 2000	Codification nationale	Priorité
SICt 3	Accompagner les mesures de gestion par la pose de panneaux d'information et de sensibilisation	A32326P / F22714	2
OUV 1	Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives	A32303P / A32303R	2
OUV 2, OUV 3	Favoriser les milieux ouverts par un débroussaillage léger et sélectif	A32305R	1
FREQ 4	Canaliser la fréquentation et mettre en défens les secteurs sensibles	A32324P	2
EXO 1, EXO 2	Mener des campagnes d'arrachage ou d'abattage des espèces jugées indésirables	A32320P / A32320R / F22711	1
MAT 1, MAT 6	Abattre les arbres pouvant gêner la maturation des habitats forestiers d'intérêt communautaire	F22705	2
RÉGÉ 1	Favoriser l'apparition de semis naturels et dégager et/ou mettre en défens les tâches de semis acquis	F22703	3

### CONTRATS NATURA 2000 MARINS

Code	Intitulé générique du contrat Natura 2000	Codification nationale	Priorité
ACTI 2	Récupérer les filets de pêche enragués	*	1
ACTI 4	Mettre en place un balisage respectueux de la nature des fonds	A32327P	2

\* Contrat Natura 2000 expérimental

## **MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES**

<b>Code</b>	<b>Intitulé générique du contrat Natura 2000</b>	<b>Codification nationale</b>	<b>Priorité</b>
OUV 1	Maintenir, voire augmenter, le nombre de ruchers installés sur le site	API	3
POL 1	Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives	HERBE_01 / HERBE_04 / HERBE_09 / HERBE_10	2

## **BONNES PRATIQUES – PARTIE TERRESTRE**

<b>Code</b>	<b>Intitulé générique de la mission d'animation</b>	<b>Priorité</b>
FREQ 6	Mettre en place une charte avec les pratiquants des activités de pleine nature	3
EXO 4	Mettre en place une charte avec les propriétaires riverains, les communes, les pépiniéristes et les revendeurs d'espèces invasives afin de limiter leur emploi	3
MAT 2	Adopter des techniques et procédés limitant les impacts des travaux sylvicoles	1
MAT 3	Maintenir les arbres morts en dehors des secteurs les plus fréquentés par le public	2
MAT 4	Favoriser la maturation et la sénescence des peuplements d'intérêt communautaire	2
RÉGÉ 2	Préserver la régénération naturelle lors des opérations de débroussaillage	2
SICt 4	Limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement	4
RÉGÉ 4	Adopter une sylviculture visant la conversion des peuplements forestiers en futaie irrégulière	4

## MISSIONS D'ANIMATION - PARTIE TERRESTRE

Code	Intitulé générique de la mission d'animation	Priorité
SICt1, RÉGL 1, FREQ 3	Renforcer la surveillance du site	1
SICt 2, POL 2	Mettre en œuvre une politique globale de communication et de sensibilisation du public	1
CONC 1	Instruire les chartes et les contrats Natura 2000	1
CONC 2	Réunir annuellement le comité de pilotage du site Natura 2000	1
CONC 3	Renforcer les échanges et la communication entre les différents acteurs du territoire	2
CONC 4	Présenter régulièrement les actions mises en œuvre lors de réunion publiques d'information	2
RÉGL 2	Participer à la mise en cohérence des mesures DFCI sur l'ensemble du site, en termes d'affichage du risque d'incendie et de fermeture du massif	3
RÉGL 3	Informers et sensibiliser les propriétaires privés sur la réglementation en vigueur	3
FREQ 2	Accompagner une réflexion visant à optimiser l'organisation de la fréquentation du site	1
FREQ 5	Veiller au maintien de l'absence de perturbation anthropique sur les milieux non dégradés	3
EXO 3	Sensibiliser les usagers, les riverains, les professionnels et les décideurs sur les problématiques liées à l'emploi de plantes envahissantes	3
MAT 5	Suivre l'état sanitaire des peuplements	4

## MISSIONS D'ANIMATION - PARTIE MARINE

Code	Intitulé générique de la mission d'animation	Priorité
ACTI 1	Mettre en place une patrouille nautique « Ambassadeur Natura 2000 »	1
ACTI 3	Étudier et suivre la fréquentation et les activités humaines du site	1
ACTI 5	Accompagner le programme SUBMED INTERREG III-B MEDOCC sur le site du Cap Sicié	3
REST 1	Accompagner une réflexion sur la restauration écologique de la baie de Sicié	2
INV 1	Suivre l'apparition et l'évolution des espèces à caractère invasif	2
LPM 1	Accompagner une réflexion sur les moyens permettant de limiter les impacts du rejet de la station d'épuration sur la qualité générale des eaux littorales et les habitats côtiers	2
LPM 2	Participer au suivi de l'évolution de la qualité du milieu marin autour du rejet de la station d'épuration AmphitriA	2
LPM 3	Soutenir les actions menées dans le cadre du Contrat de baie de la Rade de Toulon n°2	2
LPM 4	Encourager la démarche Port propre des ports voisins du site	3
SICm 1	Mettre en œuvre une politique globale de communication et de sensibilisation du public	1
SICm 2	Promouvoir la sensibilisation par le biais des randonnées subaquatiques	3
CONC 1	Instruire les chartes et les contrats Natura 2000	1
CONC 2	Réunir annuellement le comité de pilotage du site Natura 2000	1
CONC 3	Renforcer les échanges et la communication entre les différents acteurs du territoire	2
CONC 4	Présenter régulièrement les actions mises en œuvre lors de réunions publiques d'information	2
CONC 5	Soutenir la démarche du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins (CDPMEM) du Var pour la gestion durable des pêcheries	3
CONC 6	Animer et gérer le site en lien avec les sites Natura 2000 FR9302001 Lagune du Brusç et FR9301997 Embiez / Cap Sicié	3
ACQm 5	Améliorer les connaissances sur la fréquentation du site par les espèces d'intérêt communautaire	2

## ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES - PARTIE TERRESTRE

Code	Intitulé générique des études complémentaires et suivis scientifiques	Priorité
ACQt 1	Affiner la connaissance et la cartographie des habitats humides et des Junipérais littorales	1
ACQt 2	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel des habitats littoraux, humides et herbeux	2
ACQt 3	Réaliser des inventaires spécifiques au Phyllocladus d'Europe	2
ACQt 4	Affiner l'inventaire des Chiroptères et des habitats leur étant favorables	2
ACQt 5	Réaliser des inventaires spécifiques à l'entomofaune	3
ACQt 6	Étudier les impacts de la pollution et des embruns pollués sur la végétation des habitats littoraux	4
OUV 4	Suivre les impacts du pâturage et du piétinement sur les habitats de pelouses	3
FREQ 1	Améliorer la connaissance de la fréquentation du site	1
EXO 5	Suivre l'évolution des populations d'espèces exogènes ou à caractère envahissant	3
RÉGÉ 3	Suivre les potentialités de régénération naturelle des habitats forestiers d'intérêt communautaire	3

## ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES - PARTIE MARINE

Code	Intitulé générique des études complémentaires et suivis scientifiques	Priorité
ACQm 1	Compléter les inventaires des habitats d'intérêt communautaire	2
ACQm 2	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'habitat prioritaire « Herbier de posidonie »	1
ACQm 3	Suivre l'évolution de l'état de conservation des peuplements de <i>Cystoseira ssp.</i> et de <i>Lithophyllum byssoides</i>	1
ACQm 4	Suivre la dynamique du coralligène vis-à-vis des activités anthropiques et des changements climatiques	2
ACQm 6	Étudier l'impact du retour des vagues d'étrave sur les habitats côtiers	4

## 11. SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Cette partie présente de façon synthétique les **coûts**, les **sources de financement** et la **répartition chronologique** des mesures de gestion de la partie terrestre du site Natura 2000 sous la forme d'un **tableau prévisionnel récapitulatif** budgétaire.

L'échelonnement de la mise en œuvre des actions dans le temps et le fait que leur coût est calculé sur une durée de 5 ans conduisent à prendre en compte les années N+5, N+6 et N+7 (l'année N représentant la première année de la phase d'animation) dans le coût total de chaque mesure. Néanmoins, il est convenu que les coûts totaux annuels (tableaux 29 à 32) ne sont présentés que pour les 5 premières années de mise en œuvre du DOCOB (de l'année N à l'année N+4)

En outre, les chiffres présentés dans ce chapitre sont à considérer avec prudence. En effet, une fois la structure animatrice identifiée, une réunion de cadrage préalable à l'animation (RCPA) sera organisée avec les serces de l'État, afin d'établir plus précisément 3 ans le plan de financement de l'animation sur 3 ans, à partir de ces éléments chiffrés.

Intitulé de la mesure	Code	Type de mesure	Financeurs	Priorité	Programmation							Coût total HT	Coût total TTC	
					N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6			N+7
Accompagner les mesures de gestion par la pose de panneaux d'information et de sensibilisation	SICt 3	Contrat N2000	Etat - Europe	2	5 000 €	5 500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €				13 500 €	16 146,00 €
Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives	OUV 1	Contrat N2000	Etat - Europe	2		1 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €			7 000 €	8 372,00 €
Favoriser les milieux ouverts par un débroussaillage léger et sélectif	OUV 2, OUV 3	Contrat N2000	Etat - Europe	1	30 000 €		5 000 €		5 000 €				40 000 €	47 840,00 €
Canaliser la fréquentation et mettre en défens les secteurs sensibles	FREQ 4	Contrat N2000	Etat - Europe	2	7 500 €	800 €	800 €	800 €	800 €				24 700 €	29 541,20 €
Mener des campagnes d'arrachage ou d'abattage des espèces jugées indésirables	EXO 1, EXO 2	Contrat N2000	Etat - Europe	1	17 976 €	500 €	500 €	500 €	500 €				47 436 €	56 733,46 €
Abattre les arbres pouvant gêner la maturation des habitats forestiers d'intérêt communautaire	MAT 1, MAT 6	Contrat N2000	Etat - Europe	2		27 400 €	27 400 €	27 400 €	27 400 €	27 400 €			165 080 €	197 435,68 €
Favoriser l'apparition de semis naturels et dégager et/ou mettre en défens les taches de semis acquis	RÉGÉ 1	Contrat N2000	Etat - Europe	3			1 664 €	1 064 €	1 064 €	1 664 €	1 064 €		6 520 €	7 797,92 €
Maintenir, voire augmenter, le nombre de ruchers installés sur le site	POL 1	MAE	Etat - Europe	3			1 275 €	1 275 €	1 275 €	1 275 €	1 275 €		-	6 375 €
Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives	OUV 1	MAE	Etat - Europe	2		1 480 €	1 480 €	1 480 €	1 480 €	1 480 €			-	7 400 €
Mettre en place une charte avec les pratiquants des activités de pleine nature	FREQ 6	Bonnes pratiques	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mettre en place une charte avec les propriétaires riverains, les communes, les pépiniéristes et les revendeurs d'espèces potentiellement invasives afin de limiter leur emploi	EXO 4	Bonnes pratiques	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Adopter des techniques et procédés limitant les impacts des travaux sylvicoles	MAT 2	Bonnes pratiques	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Maintenir les arbres morts en dehors des secteurs les plus fréquentés par le public	MAT 3	Bonnes pratiques	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Favoriser la maturation et la sénescence des peuplements d'intérêt communautaire	MAT 4	Bonnes pratiques	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Préserver la régénération naturelle lors des opérations de débroussaillage	RÉGÉ 2	Bonnes pratiques	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement	SICt 7	Bonnes pratiques	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Convertir progressivement les peuplements forestiers d'intérêt communautaire en futaie irrégulière	RÉGÉ 4	Bonnes pratiques	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 21 : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion sur la partie terrestre du site (contrats Natura 2000, MAE et bonnes pratiques)

Le scindement des coûts prévisionnels de certaines mesures (« FREQ 4 », « EXO 1, EXO 2 », « MAT 1, MAT 6 ») sur deux lignes correspond à la mise en œuvre différée de deux parties de la mesure (impliquant donc la création de deux contrats Natura 2000 distincts).

Intitulé de la mesure	Code	Type de mesure	Financiers	Priorité	Programmation							Coût total HT	Coût total TTC	
					N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6			N+7
Renforcer la surveillance du site	SICt 1, REGL 1, FREQ 3	Animation	Etat - Europe Organismes publics	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Participer à la mise en cohérence des mesures DFCI sur l'ensemble du site, en termes d'affichage du risque d'incendie et de fermeture du massif	RÈGL 2	Animation	Etat - Europe	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Informier et sensibiliser les propriétaires privés sur la réglementation en vigueur	RÈGL 3	Animation	Etat - Europe	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Accompagner une réflexion visant à optimiser l'organisation de la fréquentation sur le site	FREQ 2	Animation	Etat - Europe	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Veiller au maintien de l'absence de perturbation anthropique sur les milieux non dégradés	FREQ 5	Animation	Etat - Europe	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sensibiliser les usagers, les riverains, les professionnels et les décideurs sur les problématiques liées à l'emploi de plantes potentiellement envahissantes	EXO 3	Animation	Etat - Europe	3	-	-	1 000 €	-	-	-	-	-	1 000 €	1 196 €
Suivre l'état sanitaire des peuplements	MAT 5	Animation	Etat - Europe	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affiner la connaissance et la cartographie des habitats humides et des Junipérais littorales	ACQt 1	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	1		4 000 €							4 000 €	4 784,00 €
Mettre en œuvre un suivi pluriannuel des habitats littoraux, humides et herboux	ACQt 2	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	2		7 500 €		7 500 €		7 500 €			22 500 €	26 910,00 €
Réaliser des inventaires spécifiques au Phyllocladus d'Europe	ACQt 3	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	2		4 000 €							4 000 €	4 784,00 €
Affiner l'inventaire des Chiroptères et des habitats leur étant favorables	ACQt 4	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	2			8 000 €						8 000 €	9 568,00 €
Réaliser des inventaires spécifiques à l'entomofaune	ACQt 5	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	3			4 000 €						4 000 €	4 784,00 €
Étudier les impacts de la pollution et des embruns pollués sur la végétation des habitats littoraux	ACQt 6	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	4				1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €	5 980,00 €
Suivre les impacts du pâturage et du piétinement sur les habitats de pelouses	OUV 4	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	3			1 500 €		1 500 €		1 500 €		4 500 €	5 382,00 €
Améliorer la connaissance de la fréquentation du site	FREQ 1	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	1		26 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €			30 000 €	35 880,00 €
Suivre l'évolution des populations d'espèces exogènes ou à caractère envahissant	EXO 5	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	3		1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €				4 000 €	4 784,00 €
Suivre les potentialités de régénération naturelle des habitats forestiers d'intérêt communautaire	RÉGÉ 3	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	3				2 000 €		2 000 €		2 000 €	6 000 €	7 176,00 €

Tableau 22 : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion sur la partie terrestre du site (missions d'animation, études et suivis)

Le coût du salaire du chargé de mission, correspondant à 25 000 € par an, est pris en compte dans le tableau 23 ci-dessous, ce qui explique l'absence de coût des missions d'animation spécifiques au milieu terrestre présentées dans le tableau 22 ci-dessus.

Le coût de la mesure « SICt 1, REGL 1, FREQ 3 » n'a pas été estimé, car il dépend fortement du système choisi par la structure compétente pour le renforcement de la surveillance du site.

Intitulé de la mesure	Code	Type de mesure	Financiers	Priorité	Programmation							Coût total HT	Coût total TTC	
					N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6			N+7
Mettre en œuvre une politique globale de communication et de sensibilisation du public	SICt 2, POL 2 SICm 1	Animation	Etat - Europe	1	-	21 500 €	10 900 €	12 000 €	10 000 €	12 000 €			66 400 €	79 414,40 €
Instruire les chartes et les contrats Natura 2000	CONC 1	Animation	Etat - Europe	1										
Réunir annuellement le comité de pilotage du site Natura 2000	CONC 2	Animation	Etat - Europe	1										
Renforcer les échanges et la communication entre les différents acteurs du territoire	CONC 3	Animation	Etat - Europe	2	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €				-	125 000 €
Présenter régulièrement les actions mises en œuvre lors de réunions publiques d'information	CONC 4	Animation	Etat - Europe	2										

Tableau 23 : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion communes aux parties terrestre et marine du site

Cette partie présente de façon synthétique les coûts prévisionnels, les sources de financement et la répartition chronologique des mesures de gestion de la partie marine du site Natura 2000 sous la forme d'un tableau récapitulatif budgétaire.

Intitulé de la mesure	Code	Type de mesure	Financeurs	Priorité	Programmation					Coût total HT	Coût total TTC
					N	N+1	N+2	N+3	N+4		
Récupérer les filets de pêche enragués	ACTI 2	Contrat N2000	Etat	1	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	-	7 500,00 €
Mettre en place un balisage respectueux de la nature des fonds	ACTI 5	Contrat N2000	Etat - Europe Organismes publics	2	7 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	17 500 €	20 930,00 €
Mettre en place une patrouille nautique « Ambassadeur Natura 2000 »	ACTI 1	Animation	Etat - Europe Organismes publics ou privés	1	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €	-	120 000,00 €
Etudier et suivre la fréquentation et les activités humaines du site	ACTI 4	Animation	Etat - Europe	1	-	-	-	-	-	-	-
Accompagner le programme SUBMED INTERREG III-B MEDOCC sur le site du Cap Sicié	ACTI 6	Animation	Etat - Europe	3	-	-	-	-	-	-	-
Accompagner une réflexion sur la restauration écologique de la baie de Sicié	REST 1	Animation	Etat - Europe	2	-	-	-	-	-	-	-
Suivre l'apparition et l'évolution des espèces à caractère invasif	INV 1	Animation	Etat - Europe	2	-	-	-	-	-	-	-
Accompagner une réflexion sur les moyens permettant de limiter les impacts du rejet de la station d'épuration sur la qualité générale des eaux littorales et les habitats côtiers	LPM 1	Animation	Etat - Europe	2	-	-	-	-	-	-	-
Participer au suivi de l'évolution de la qualité du milieu marin autour du rejet de la station d'épuration Amphitria	LPM 2	Animation	Etat - Europe	2	-	-	-	-	-	-	-
Soutenir les actions menées dans le cadre du Contrat de baie de la Rade de Toulon n°2	LPM 3	Animation	Etat - Europe	2	-	-	-	-	-	-	-
Encourager la démarche Port propre des ports voisins du site	LPM 4	Animation	Etat - Europe	3	-	-	-	-	-	-	-
Promouvoir la sensibilisation par le biais des randonnées subaquatiques	SICm 2	Animation	Etat - Europe	3		2 000 €				2 000 €	2 392,00 €
Soutenir la démarche du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Var (CDPMEM) pour la gestion durable des pêcheries	CONC 5	Animation	Etat - Europe	3	-	-	-	-	-	-	-
Animer et gérer le site en lien avec les sites Natura 2000 FR 9302001 Lagune du Brusca et FR 9301997 Embiez / Cap Sicié	CONC 6	Animation	Etat - Europe	3	-	-	-	-	-	-	-
Améliorer les connaissances sur la fréquentation du site par les espèces d'intérêt communautaire	ACQm 5	Animation	Etat - Europe	2	-	-	-	-	-	-	-
Compléter les inventaires des habitats d'intérêt communautaire	ACQm 1	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	2		15 000 €				15 000 €	17 940,00 €
Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'habitat prioritaire « Herbière de posidonie »	ACQm 2	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	1	10 000 €			10 000 €		20 000 €	23 920,00 €
Suivre l'évolution de l'état de conservation des peuplements de <i>Cystoseira ssp.</i> et de <i>Lithophyllum byssoides</i>	ACQm 3	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	1	5 000 €			5 000 €		10 000 €	11 960,00 €
Suivre la dynamique du coralligène vis-à-vis des activités anthropiques et des changements climatiques	ACQm 4	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	2	7 000 €			7 000 €		14 000 €	16 744,00 €
Etudier l'impact du retour des vagues d'étrave sur les habitats côtiers	ACQm 6	Etudes et suivis	Organismes publics ou privés	4			5 000 €			5 000 €	5 980,00 €

Tableau 24 : Récapitulatif financier des mesures de gestion sur la partie marine du site

Le coût du salaire du chargé de mission, correspondant à 25 000 € par an, est pris en compte dans le tableau 23 présenté à la page précédente, ce qui explique l'absence de coût des missions d'animation spécifiques au milieu marin présentées dans le tableau 24 ci-dessus (excepté pour les mesures ACTI 1 et SICm 2, qui comportent des frais supplémentaires en sus du salaire du chargé de mission).



Type de mesure	Total TTC
Contrats Natura 2000	363 866,26 €
Mesures agro-environnementales	13 775,00 €
Missions d'animation	1 196,00 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques	110 032,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>488 869,26 €</b>

*Tableau 25 : Coût total par type de mesures spécifiques à la partie terrestre*

Type de mesure	Total TTC
Contrats Natura 2000	28 430,00 €
Missions d'animation	122 392,00 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques	76 544,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>227 366,00 €</b>

*Tableau 26 : Coût total par type de mesures spécifiques à la partie marine*

Missions d'animation	Total TTC
Salaire du chargé de mission	125 000,00 €
Missions d'animation (actions SICt2, POL 2 et SICm 1)	79 414,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>204 414,40 €</b>

*Tableau 27 : Coût total des missions d'animation communes aux milieux terrestre et marin*

Type de mesure	Total TTC
Contrats Natura 2000	392 296,26 €
Mesures agro-environnementales	13 775,00 €
Missions d'animation (dont salaire du chargé de mission et frais de communication)	328 002,40 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques	186 576,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>920 649,66 €</b>

*Tableau 28 : Coût global par type de mesure (parties terrestre et marine)*

Type de mesure	Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total TTC sur 5 ans
Contrats Natura 2000		72 329,30 €	58 891,04 €	57 245,34 €	87 025,74 €	46 361,74 €	321 853,17 €
Mesures agro-environnementales		0,00 €	1 480,00 €	2 755,00 €	2 755,00 €	2 755,00 €	9 745,00 €
Missions d'animation		0,00 €	0,00 €	1 196,00 €	0,00 €	0,00 €	1 196,00 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques		0,00 €	50 830,00 €	18 538,00 €	14 950,00 €	5 382,00 €	89 700,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>72 329,30 €</b>	<b>111 201,04 €</b>	<b>79 734,34 €</b>	<b>104 730,74 €</b>	<b>54 48,74 €</b>	<b>422 494,17 €</b>

Tableau 29 : Coût total annualisé sur 5 ans par type de mesures spécifiques la partie terrestre

Type de mesure	Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total TTC sur 5 ans
Contrats Natura 2000		10 470,00 €	4 490,00 €	4 490,00 €	4 490,00 €	4 490,00 €	28 430,00 €
Missions d'animation		24 000,00 €	26 392,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	122 392,00 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques		26 312,00 €	17 940,00 €	5 980,00 €	26 312,00 €	0,00 €	76 544,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>60 782,00 €</b>	<b>48 822,00 €</b>	<b>34 470,00 €</b>	<b>54 802,00 €</b>	<b>28 490,00 €</b>	<b>227 366,00 €</b>

Tableau 30 : Coût total annualisé sur 5 ans par type de mesures spécifiques à la partie marine

Type de mesure	Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total TTC sur 5 ans
Salaire du chargé de mission		25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	125 000,00 €
Missions d'animation		0,00 €	25 714,00 €	13 036,40 €	14 352,00 €	11 960,00 €	65 062,40 €
<b>TOTAL</b>		<b>25 000,00 €</b>	<b>50 714,00 €</b>	<b>38 036,40 €</b>	<b>39 352,00 €</b>	<b>36 960,00 €</b>	<b>190 062,40 €</b>

Tableau 31 : Coût total annualisé sur 5 ans des missions d'animation communes aux milieux terrestre et marin

Type de mesure	Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total TTC sur 5 ans
Contrats Natura 2000		82 799,30 €	63 381,04 €	61 735,34 €	91 515,74 €	50 851,74 €	350 283,17 €
Mesures agro-environnementales		0,00 €	1 480,00 €	2 755,00 €	2 755,00 €	2 755,00 €	9 745,00 €
Missions d'animation (dont salaire du chargé de mission et frais de communication)		49 000,00 €	77 106,00 €	63 232,40 €	63 352,00 €	60 960,00 €	313 650,40 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques		26 312,00 €	68 770,00 €	24 518,00 €	41 262,00 €	5 382,00 €	166 244,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>158 111,30 €</b>	<b>210 737,04 €</b>	<b>152 240,74 €</b>	<b>198 884,74 €</b>	<b>119 48,74 €</b>	<b>839 922,57 €</b>

Tableau 32 : Coût total global annualisé sur 5 ans par type de mesure (parties terrestre et marine)

**NB :** en raison de l'échelonnement chronologique des mesures de gestion, les coûts totaux présentés dans les tableaux 25, 27 et 28, prenant en compte le coût total des mesures sur l'intégralité de leur durée de mise en œuvre, diffèrent de ceux présentés dans les tableaux 29, 31 et 32, ne présentant le coût total des mesures que sur une durée de 5 ans.

## 12. FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR

Le tableau suivant synthétise les différentes missions d'animation qui devront être assurées par le chargé de mission au sein de la structure animatrice du site Natura 2000. Il présente un estimatif prévisionnel de la part du temps et du coût que chacune d'elle qu'elle représentera, sachant que l'animation du site Natura 2000 du Cap Sicié requiert au minimum un emploi à mi-temps, soit 109 jours travaillés annuellement, pour un coût estimé à environ 25 000 € TTC par an.

Missions de l'animateur	Code action	Intitulé de l'action	Degré de priorité	Nb jours	% temps	Coût estimé
Diffusion, concertation, communication, sensibilisation, valorisation	SICt 1, REGL 1, FREQ 3	Surveillance, communication, sensibilisation sur le terrain	1	10	9,2%	2 294 €
	SICt 2, POL 2, SICm 1	Conception de documents d'information et de sensibilisation	1	12	11,0%	2 752 €
	CONC 3	Echange et communication au sein du réseau d'acteurs	2	6	5,5%	1 376 €
	CONC 4	Réunion publiques d'informations	2	1	0,9%	229 €
	REGL 3	Information et sensibilisation des propriétaires privés	3	1,5	1,4%	344 €
	EXO 3	Sensibilisation à la problématique de l'emploi d'espèces exogènes	3	5	4,6%	1 147 €
	ACTI 1	Participation à la patrouille nautique	1	15	13,8%	3 440 €
	LPM 4	Appui à la démarche Port propre	3	1	0,9%	229 €
	SICm 2	Sensibilisation par la randonnée subaquatiques	3	2	1,8%	459 €
	LPM 3	Soutien des actions du Contrat de Baie n°2	2	2	1,8%	459 €
	CONC 5	Soutien de la démarche du CDPMEM	3	1	0,9%	229 €
<b>TOTAL</b>				<b>56,5</b>	<b>51,8%</b>	<b>12 959 €</b>
Veille et conseil	REGL 2	Veille à la cohérence des actions DFCI	3	1	0,9%	229 €
	FREQ 2	Accompagnement d'une réflexion sur l'organisation de la fréquentation	1	2	1,8%	459 €
	ACTI 5	Accompagnement du programme SUBMED	3	0,5	0,5%	115 €
	REST 1	Réflexion sur la restauration écologique de la Baie de Sicié	2	2	1,8%	459 €
	LPM 1	Reflexion sur la limitation des impacts de la station d'épuration	2	1,5	1,4%	344 €
<b>TOTAL</b>				<b>7</b>	<b>6,4%</b>	<b>1 606 €</b>
Gestion et contractualisation	CONC 1	Instruction des chartes et des contrats Natura 2000	1	30	27,5%	6 881 €
	CONC 2	Réunion annuelle du COPIL	1	2	1,8%	459 €
	CONC 6	Gestion en lien avec les sites Natura 2000 voisins	3	2	1,8%	459 €
<b>TOTAL</b>				<b>34</b>	<b>31,2%</b>	<b>7 798 €</b>
Suivi, bilan et évaluation	FREQ 5	Veille à l'absence de perturbations sur les milieux	3	2	1,8%	459 €
	MAT 5	Suivi sanitaire des peuplements forestiers	4	1,5	1,4%	344 €
	ACTI 3	Suivi des activités humaines sur la partie marine	1	5	4,6%	1 147 €
	INV 1	Suivi des algues macrophytes invasives	2	1	0,9%	229 €
	LPM 2	Participation au suivi de la qualité des eaux autour du rejet	2	1	0,9%	229 €
	ACQm 5	Amélioration de la connaissance sur la présence des espèces d'intérêt communautaire	2	1	0,9%	229 €
<b>TOTAL</b>				<b>11,5</b>	<b>10,6%</b>	<b>2 638 €</b>
<b>TOTAL</b>				<b>109</b>	<b>100%</b>	<b>25 000 €</b>

Tableau 33 : Synthèse des missions de l'animateur et répartition prévisionnelle de sa charge de travail